

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

**Université de Nantes**

Bilan du champ de formations Santé

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

**VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 06/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Laurent Counillon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Santé et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master grade Certificat de capacité d'orthophoniste
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences maféutiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques
- Master grade Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
- Master Sciences du Médicament et des produits de santé
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement et optimisation de la performance sportive

## Présentation

Le champ de formations *Santé* est l'un des quatre champs portés par l'Université de Nantes (UN). Il comprend sept mentions de master ou de grade master, réunies autour de la thématique santé. Les formations de ce champ sont portées par cinq composantes : la faculté de médecine et techniques médicales, la Faculté de sciences pharmaceutiques et biologiques, la faculté d'odontologie, l'école de sages-femmes et l'unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS). Ces mentions obéissent à des contraintes et objectifs différents : certaines formations sont régies par décrets (DFGASM, DSFGASO, DFASP), d'autres sont organisées dans un cadre universitaire classique (master porté par l'UFR STAPS) et enfin certaines délivrent des diplômes de grade master (DFASMa, Certificat de capacité d'orthophoniste).

Le champ est adossé à 16 unités mixtes de recherche (UMR), majoritairement INSERM, CNRS, et INRAE directement dans sa thématique, des UMR pouvant fournir un apport interdisciplinaire (e.g. *Mathématiques, Sciences du numérique*), six équipes d'accueil et plusieurs laboratoires de recherche du Centre hospitalier universitaire (CHU).

## Avis global

Le champ *Santé* est constitué de formations organisées selon des modalités pédagogiques distinctes et visant à des insertions professionnelles sur des métiers spécifiques. Les finalités des formations de type DFA sont conformes aux décrets régissant ces formations et aux référentiels métiers qui y sont adossés, les taux de réussite et d'insertion professionnelle sont excellents (même si ce point est à nuancer pour les mentions à forte sélection entrante). Toutes les mentions installées depuis des années tirent parti du lien solide entre les composantes, le CHU et le fort adossement recherche du champ, alimenté par des instituts qui ont tissé un lien de qualité entre pratiques fondamentale et clinique. Cet apport de la recherche devrait malgré tout être renforcée pour les mentions encore jeunes (*Maïeutique, Orthophonie*).

Les perspectives présentées pour l'évolution du champ, notamment son insertion forte dans le projet Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI), le projet de *Graduate School* et l'obtention récente d'un label *Erasmus+* autour de la thématique santé et bien-être, offrent de réelles potentialités d'optimiser son organisation pédagogique autour d'objectifs ambitieux pour le champ et l'établissement.

Le fait que les acteurs des différentes formations du champ aient déjà constitué des instances de dialogue ou construit ce projet commun est encourageant et les efforts pour faire converger les projets pédagogiques et être pilotes dans la construction du futur établissement expérimental sont à souligner. Toutefois, dans ce contexte, les responsables ne disposent pas toujours de dispositifs fins d'analyse du devenir des diplômés, d'analyse des performances et plus globalement les conseils de perfectionnement conformes ne sont pas en place pour toutes les mentions. Ces outils permettraient de mieux piloter la transition vers les objectifs affichés au niveau du champ.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations au regard d'un affichage global de l'ensemble de formations

Les finalités des formations de type *Diplôme de formation approfondie* (DFA) sont conformes aux décrets régissant ces formations et aux référentiels métiers qui y sont adossés. Il en va de même des différents parcours du master STAPS : *entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) sont cohérents et permettent une bonne spécialisation des étudiants dans les domaines visés, couvrant à la fois des aspects professionnels et recherche.

Les formations associent à la fois l'acquisition des connaissances théoriques et des compétences pratiques nécessaires à l'exercice des différentes professions qui seront accessibles aux étudiants après l'obtention du diplôme, grâce à une part importante d'enseignements réalisés sous forme de travaux pratiques ou de stages. Les enseignements proposés permettent aux étudiants d'être bien préparés aux examens facultaires et concours terminaux, ainsi qu'aux différents types d'exercice possibles de leur future profession.

Les métiers visés sont cohérents avec les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Une ouverture vers la recherche est également proposée, de manière plus ou moins développée selon les formations et, en particulier, les débouchés en doctorat sont importants pour le master STAPS-EOPS. A noter que l'organisation des enseignements pour le DFASO pourrait bénéficier d'une meilleure intégration des enseignements en compétences plutôt que par disciplines.

## Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Hormis pour le DFASP, l'ancrage local des formations du champ est généralement peu décrit. Ceci, suggère qu'il y a peu d'interaction au niveau du site. En revanche, le champ présente un positionnement dans la région Grand Ouest clairement affiché et opérationnel et ceci est un point très positif pour les formations. Le positionnement du champ à l'international est correct mais les formations semblent s'emparer de cette dimension de façon très variable. Hormis le master STAPS-EOP, aucune formation ne fait état de l'ancrage des formations dans l'écosystème local ou régional, alors que ces points sont discutés de façon plus approfondie dans le dossier champ. Compte tenu du potentiel en présence, cela pose la question de la coordination entre champ et formations.

Hormis le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, les formations du champ sont parfaitement adossées à une riche activité de recherche. L'adossement à la recherche est très satisfaisant au niveau du champ, en lien avec plusieurs UMR CNRS, INSERM, INRA (pour les aspects santé nutritionnelle, par exemple) et d'équipes d'accueil dont les thématiques couvrent les liens entre biologie et santé. On note aussi des instituts dédiés à des recherches plus cliniques (cancérologie, Unité de recherche clinique...) qui sont importants au niveau du champ, ou développant une recherche de pointe alliant fondamental et clinique (Institut du thorax, ITUN, IMAD). Ce positionnement assez riche est aussi reflété par le fait que le CHU de Nantes est bien placé sur le plan national en termes de publications scientifiques et d'essais cliniques. Enfin le champ occupe une position stratégique dans le projet d'I-Site avec l'axe "Santé du Futur".

Le champ est adossé à l'école doctorale (ED) Biologie Santé 605, issue de la fusion de plusieurs ED sur Nantes, Rennes et Brest. L'ensemble représente un potentiel important de 1014 chercheurs et enseignants-chercheurs pour 586 doctorants.

Le champ est ancré dans les secteurs socioéconomiques via une relation privilégiée avec le pôle de compétitivité local (Atlantpole Biothérapies), qui regroupe une série d'entreprises, ainsi qu'avec des compagnies nationales et internationales. La façon dont ces interactions sont mises en place et se concrétisent au niveau du champ ne sont cependant pas décrites en détails et n'apparaissent pas dans les dossiers des formations ce qui suggère que ce potentiel est sous exploité.

### Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de cet ensemble de formations

De façon globale, les formations du champ *Santé* inscrivent leur organisation pédagogique dans le prolongement direct des dispositions réglementaires en vigueur qui leurs sont spécifiques dans le cas des formations de DFASM, DFASMa, DFASP et DFASO et qui sont communes à tous les masters dans le cas de STAPS-EOPS. Ainsi, les marges de manœuvre peuvent paraître limitées et favorisent des organisations pédagogiques très « tubulaires » ne profitant que de peu d'interdisciplinarité, de transversalité ou d'interfaces avec d'autres formations. Ce point est cependant à nuancer pour le *Certificat de capacité d'orthophoniste*. A l'exception du DFASP, la place laissée aux UE optionnelles est globalement trop réduite pour permettre aux étudiants d'être réellement les acteurs de la construction de leur propre formation.

Le recours à des pédagogies innovantes est variable selon les formations, plus marqué en DFASM, DFASO, DFASP et STAPS-EOPS qu'en *Certificat de capacité d'orthophoniste*. On note une utilisation assez générale de la simulation, ce qui est positif. De manière générale, les stages apparaissent bien organisés mais gagneraient à être plus ouverts à l'international.

La recherche est présente dans bon nombre de cursus notamment en DFASM à travers le cursus médecine-recherche, en DFASO ou en DFASP à travers la filière *Industrie-recherche* mais non dans la filière *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* très axée sur la préparation au concours d'internat et non sur la recherche hospitalière alors même que celle-ci a une place importante au CHU de Nantes. Globalement, les formations de santé doivent insister sur cet axe recherche si elles veulent, parallèlement aux praticiens de terrain, former des enseignants chercheurs, hospitalo-universitaires ou non, qui interviendront plus tard dans les différentes formations.

Un lien direct peut être fait avec la nécessité de développer l'enseignement des langues, ce qui participe aussi à la préparation des étudiants et étudiantes à envisager une mobilité internationale pour la réalisation de stages.

Le monde étudiant participe globalement aux choix pédagogiques à travers la commission pédagogique afférente à chaque formation mais devra être associé de façon plus importante dans l'évaluation de beaucoup des formations, y compris dans le master STAPS-EOPS, conformément à la réglementation.

Une réflexion importante et globale au champ, impulsée par les projets PIA (I-site, SFRI) est en cours pour l'évolution de l'organisation pédagogique avec notamment un développement plus ambitieux des approches par compétences, et des mutualisations entre mentions.

Il pourrait aussi y avoir une place plus importante faite à l'apprentissage voire au montage de formations en alternance pour certaines mentions qui s'y prêtent bien (STAPS-EOPS en particulier). Les mutualisations d'UE entre mentions sont aussi très inégales, avec certaines réussites (e.g. Parcours Recherche en sciences et Technologie pour les étudiants en DFASM et DFASP), alors qu'elles semblent plutôt réduites en général entre les formations du champ.

### Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

L'enseignement des formations de DFASM, DFASP, DFASO et DFASMa est assuré majoritairement par des personnels hospitalo-universitaires. Les intervenants non universitaires sont souvent moins nombreux mais choisis judicieusement au regard de leur expertise en relation avec le programme de la formation. Les enseignements du master STAPS-EOPS sont assurés principalement par des enseignants-chercheurs ainsi que par des professionnels extérieurs.

Le pilotage est différent d'une formation à l'autre et semble fonctionnel et adapté à chaque formation. Il y a un référent par année ce qui semble adapté aux besoins. Pour le DFASO, le pilotage est assuré également par le doyen et vice-doyen. Le rôle de la commission de pédagogie se réduit seulement à valider les décisions prises par ces derniers. L'organisation pédagogique du grade master *Certificat de capacité d'orthophoniste* repose sur une part importante de contractuels et ceci interroge sur la stabilité à long terme du pilotage de cette formation. Ce fonctionnement reflète de fait un manque de moyens humains pérennes pour cette formation, qu'il conviendrait donc de renforcer.

Un système d'auto-évaluation de l'enseignement et des stages est parfois mis en place mais il n'a rien de systématique au niveau du champ. En particulier, ce dispositif fait défaut pour le DFASO. Les conseils de perfectionnement sont peu formalisés, à l'exception du master STAPS-EOPS où il devra être complété par la présence de professionnels. Les jurys ainsi que les modalités de contrôles des connaissances sont conformes aux attentes.

Le champ est piloté par un préfigurateur, nommé par le président, qui s'appuie sur un secrétaire général et sur un directoire faisant siéger les responsables des différentes composantes. Même si cela ne s'est pas encore traduit par des réalisations concrètes, il s'agit d'un dispositif tout à fait pertinent qui permet aux acteurs du champ de travailler ensemble pour définir un projet commun et mettre en place un réel pilotage au niveau du champ.

### Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité s'appliquant à cet ensemble de formations

L'ensemble des six formations du champ produit des données claires sur les effectifs et les met à disposition des étudiants. Ces données sont collectées par la Direction des études et de la vie universitaire. Le recrutement pour le master STAPS-EOPS s'effectue soit sur la plateforme *eCandidat* (Brest, Rennes) ou SURF (Nantes). Pour le *Certificat de capacité d'orthophoniste*, il se fait via la plateforme *Parcours Sup*. Dans les deux cas, les modalités sont clairement affichées et transparentes. En ce qui concerne les quatre DFA, les effectifs sont directement liés au nombre de clausus de la 1<sup>ère</sup> année des études de santé (PASS/PACES). L'attractivité n'est pas mesurée pour toutes ces formations, du fait de la sélectivité en amont.

Les six formations suivent l'évolution des effectifs et la réussite des étudiants mais, dans certains cas, elles nécessitent d'être analysées plus finement, notamment pour les différents parcours du master STAPS-EOPS, et pour DFASP, où il existe des variations d'effectifs non expliquées.

L'analyse du devenir des diplômés est globalement absente, alors que ces informations sont fondamentales pour permettre le suivi des implantations des diplômés (DFASO, DFASP, *Certificat de capacité d'orthophoniste*), ou la poursuite d'études dans d'autres établissements ou en recherche (DFASM, *Certificat de capacité d'orthophoniste*). Les formations STAPS-EOPS et DFASMa font exception, en fournissant des données détaillées et analysées, produites par le Service universitaire d'insertion et d'orientation (pour le master STAPS-EOPS) ou le Conseil de l'ordre des sages-femmes, le Centre animation ressources d'information sur la formation / Observatoire régional emploi formation (pour le grade DFASMa).

Toutes les formations de ce champ ont mis en place un processus d'amélioration continue basé sur l'évaluation des enseignements, des stages et de la formation par les étudiants, à l'exception du DFASO. Cette évaluation est analysée et discutée par les équipes pédagogiques et autres instances adéquates, de façon satisfaisante pour DFASP, DFASMa, *Certificat de capacité d'orthophoniste*, mais ce processus devra être affirmé et systématisé cependant pour DFASM, et le master STAPS-EOPS.

Un conseil de perfectionnement ou son équivalent est pleinement opérationnel pour le master STAPS-EOPS, le DFASMa et *Certificat de capacité d'orthophoniste*, et se réunit au moins une fois /an (STAPS-EOPS, DFASMa), voire une fois/semestre (*Certificat de capacité d'orthophoniste*).

Pour le DFASP, un conseil de perfectionnement existe pour les parcours *Officine* et *Industrie* mais reste à améliorer ; en revanche cette instance devra intégrer les parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale*. Pour le DGFASM, le conseil de perfectionnement devra être formalisé. Enfin, pour le DFASO, il n'existe aucun dispositif mis en œuvre pour l'évaluation des enseignements, des stages et de la formation, ni d'autoévaluation pilotée par l'établissement, et le Conseil de perfectionnement, pourtant indispensable, est absent.

### **Synthèse des résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuites, etc.)**

Comme souvent pour les formations de santé, le franchissement de la première année permet de suivre un cursus qui globalement se poursuit avec peu de redoublements (réussites souvent supérieures à 80, voire 90 %) et semble-t-il (ce qui mériterait d'être analysé) avec peu d'étudiants en réorientation. Paradoxalement, le cursus de DFASP, qui obéit à cette logique, fait exception avec des effectifs assez fluctuants d'une année sur l'autre (de l'ordre de 30 %) et des taux de réussite variant entre 70 et 90 %, sans que les causes de ces variations ne soient explicitées.

Les informations fournies permettent de considérer que l'insertion professionnelle se fait correctement mais il serait important que le suivi des diplômés une fois qu'ils sont insérés dans le milieu professionnel soit réalisée par l'ensemble des formations afin de disposer d'un état des lieux complet sur cette dimension. Cette analyse pourrait aussi se baser sur des données fournies par les ordres professionnels liés aux professions de santé.

La possibilité d'un double cursus (à ne pas confondre avec une simple formation complémentaire) est vue essentiellement à travers le prisme « professionnel de santé-recherche » ; il pourrait être intéressant que des conventions soient signées avec d'autres établissements comme des écoles d'ingénieurs ou écoles de commerce pour permettre à une partie des étudiants du champ de formation *Santé* de s'inscrire dans cette logique qui participe aussi à une meilleure insertion professionnelle du fait de la maîtrise d'une double culture.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts**

- Des formations bien construites par rapport à leurs objectifs avec notamment une bonne articulation de la formation théorique et pratique pour l'acquisition des compétences.
- Des taux de réussite globalement très satisfaisants.
- Un très fort adossement à la recherche, de la molécule jusqu'à la clinique.
- Une place importante des stages dans les formations.
- Une mise en synergie réelle entre composantes pourtant distinctes associée à un pilotage au niveau du champ de plus en plus effectif.
- Un recours assez généralisé à la simulation.

### **Principaux points faibles**

- Un manque de dispositifs d'autoévaluation et de suivi des étudiants et des diplômés au niveau du champ
- Une hétérogénéité de pilotage des formations et une absence de conseils de perfectionnement fonctionnels et conformes aux textes
- Des UE optionnelles trop peu nombreuses pour permettre la construction des parcours personnalisés
- Une ouverture à l'international encore insuffisante
- Un environnement socio-économique encore trop peu exploité

### **Recommandations**

Le positionnement du champ *Santé* de l'Université de Nantes dans son environnement est correct même s'il pourrait véritablement gagner à développer plus en profondeur ses relations avec le monde socio-économique en lien avec ses objectifs. Ceci pourrait permettre de développer encore les possibilités de stages et de favoriser les débouchés des étudiants.

Le positionnement recherche très favorable devrait être mieux pris en compte par certaines formations qui le sous-utilisent encore (DFASMa, *Certificat de capacité d'orthophoniste*).

De façon connexe, ce champ a un très fort potentiel de développement à l'international qu'il conviendra d'exploiter de façon plus volontariste, en généralisant les enseignements d'anglais, en créant un vivier d'établissements partenaires et en offrant plus de possibilités de séjours à l'étranger. Dans ce contexte la participation à un réseau Erasmus + est un atout à exploiter pleinement.

Les perspectives présentées pour l'évolution du champ offrent de réelles potentialités d'optimiser son organisation pédagogique autour d'objectifs ambitieux : mutualisation de parcours, ouverture à l'apprentissage, généralisation de l'approche par compétences et des pédagogies innovantes, formation continue. Le fait que les acteurs des différentes formations du champ aient déjà des instances de dialogue où construire ce projet commun est encourageant et il est recommandé de continuer les efforts pour faire converger les projets pédagogiques.

Les formations du champ, de par leur positionnement et leur construction, sélectionnent de très bons étudiants et offrent des possibilités d'insertions professionnelles très favorables. Elles affichent donc d'excellents taux de réussite et d'insertion. Ainsi, il serait intéressant de mettre en place des dispositifs plus fins d'analyse du devenir des diplômés et des performances des formations, autorisant ainsi un pilotage d'une transition vers les objectifs ambitieux précédemment évoqués.

Le champ Santé de l'Université de Nantes coordonne un processus d'amélioration continue impulsé par l'établissement. Dans ce processus, les résultats sont analysés dans chaque composante puis discutés au niveau du champ. Il faudra veiller à ce que ce dispositif soit opérationnel dans le fonctionnement du nouvel établissement expérimental en cours de création.

Pour préparer cela de façon optimale, la mise en place de conseil de perfectionnement sera indispensable au pilotage de ces formations tandis que les évaluations des enseignements devraient être renforcées et organisées de façon systématique. La pérennisation de certains contrats pour le master grade *Certificat de capacité d'orthophoniste* devrait permettre de stabiliser l'équipe de pilotage. De façon plus globale les différentes actions mises en place pour un pilotage coordonné au niveau du champ, et qui préfigurent le prochain établissement expérimental sont une forte plus-value qu'il convient de faire fonctionner pour piloter les projets ambitieux qui sont annoncés.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER GRADE CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE

## Établissement(s)

Université de Nantes

## Présentation de la formation

La master grade *Certificat de Capacité d'Orthophoniste* est une formation professionnalisante organisée par le Centre de formation universitaire en orthophonie (CFUO), composante de l'Université de Nantes. Les enseignements sont conformes au Décret n° 2013-798 du 30 août 2013 (B.O N° 32 du 5 septembre 2013). A la fin de la formation les étudiants obtiennent le grade master. Son objectif principal est l'obtention du Certificat de capacité d'orthophoniste, diplôme universitaire, indispensable à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'enseignement est dispensé au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Médecine de l'Université de Nantes et la formation se déroule sur 10 semestres. Concernant l'organisation des enseignements, ni le volume horaire total d'enseignement par semestre, ni la répartition en cours magistral (CM)/ travaux dirigés (TD) ne sont indiqués alors que ces informations auraient été pertinentes.

L'examen du détail révèle des écarts par rapport au décret n° 2013-798 du 30 août 2013 et l'étude de la maquette laisse suggérer que ces écarts pourraient être consécutifs à la mutualisation avec d'autres composantes, comme indiqué dans le dossier, sans toutefois que ces mutualisations ne soient détaillées ni que ces écarts soient argumentés. Le volume horaire attendu des stages n'est pas respecté et le manque s'élève à 200 h (ou 52 demi-journées). Ces écarts mis à part, les enseignements sont globalement conformes aux directives du décret.

Les modalités d'enseignement sont classiques. Ni les pédagogies innovantes ni l'utilisation d'outils numériques ne sont mentionnées dans le dossier, ce qui laisse supposer que ces outils ne sont pas mobilisés par la formation. Les unités d'enseignement (UE) transversales mentionnées sont les UE figurant au référentiel formation. L'offre d'UE optionnelles est relativement réduite pour permettre aux étudiants de réaliser un réel choix.

Les stages sont bien organisés et suivis. Il est intéressant de voir que des stages à l'international sont possibles. Malgré un dispositif en développement les stages à l'étranger restent limités à un petit nombre d'étudiants (deux étudiants en cinq ans).

Les dispositifs mis en place pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont détaillés et apparaissent fonctionnels et efficaces. Les dispositifs d'aide à la réussite, de mise à niveau ou de tutorat, ne sont pas décrits. Ils semblent confondus avec les dispositifs mis en place par l'UFR, sans qu'il soit possible d'en évaluer l'adaptation spécifique aux étudiants en orthophonie ni le bénéfice qu'ils pourraient en tirer, ce qui est regrettable;

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le partenariat naturel avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes mis à part, l'environnement socio-économique et culturel est peu détaillé et semble peu étoffé. Hormis le regroupement avec les universités voisines, imposé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Industrie pour le recrutement Parcoursup, la nature des liens et des partenariats évoqués avec les autres Centres de formation universitaires en orthophonie (CFUO, hors CCFUO) ne sont pas détaillés. Les partenariats avec des laboratoires ne sont pas non plus détaillés. Le rapport mentionne l'existence d'un stage dans un laboratoire de recherche de l'Université de Nantes sans davantage de précision, ce qui empêche toute appréciation du dispositif mis en place pour le suivi et l'évaluation de ce stage.

Des passerelles possibles vers les laboratoires de recherches décrits dans le document du master santé de l'UFR ne semblent pas intégrer la formation des orthophonistes alors que les liens avec kinésithérapie et STAPS sont mis en valeur dans ce rapport.

## Pilotage de la formation

La composante est dirigée par un professeur universitaire-professeur hospitalier ORL du CHU de Nantes. Il est secondé par deux directrices pédagogiques et d'une directrice des stages cliniques, orthophonistes.

Bien que l'une d'entre-elles soit membre d'un laboratoire de recherche, il semble qu'aucune ne bénéficie d'un statut universitaire. L'équipe est complétée par trois membres "au sein du secrétariat pédagogique" sans que l'on mentionne s'ils sont spécifiquement attachés à la composante. L'équipe de pilotage composée de plusieurs contractuels ou contrats à temps partiel semble fragile. La pérennisation de certains contrats pourrait permettre de stabiliser l'équipe en place. Une universalisation de l'équipe pourrait notamment favoriser la mise en place des stages "recherche".

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement indiquées. La participation des étudiants aux commissions pédagogiques à la fin de chaque semestre, clairement décrite.

Le statut, la qualité et la quotité d'heures réalisées par les membres de l'équipe pédagogique sont renseignés pour l'année 2017-2018. Les vacataires professionnels, représentent 79,1 % des enseignants et assurent 72,1 % des enseignements contre 17,9 % d'intervenants académiques pour 25,6 % des enseignements. Ce dernier pourcentage, bien que faible pour une formation au niveau master, reste honorable pour une formation professionnalisante. La part des intervenants professionnels orthophonistes n'est pas indiquée alors que ce point aurait mérité une attention particulière.

## Suivi des étudiants

Le recrutement s'effectue de façon conforme au décret n° 2013-798 du 30 août 2013. Le taux de réussite pour chaque année est excellent (entre 91,3 % et 97,6 % en 2018-19 ce qui correspond à un effectif d'un à quatre étudiants en échec sur 44-48 selon les années).

Le constat d'une demande croissante de professionnels sur le marché du travail ne saurait justifier l'absence de statistiques sur le suivi des étudiants diplômés ni sur le pourcentage poursuite d'études pour une formation de grade master.

L'évaluation des enseignements est complète pour 2018-2019. Le taux de réponse moyen est de 44 %. Elle fait apparaître un taux global de satisfaction honorable très honorable, entre 85 % et 95 % de satisfaction sur les items généraux.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Un bon taux de réussite.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une formation pratique solide (stages).
- Une bonne participation des étudiants à la Commission pédagogique et scientifique.

### Principaux points faibles :

- Un manque d'enseignants titulaires dans l'équipe de pilotage.
- Une interface trop faible avec la recherche.
- Un manque d'informations sur plusieurs items du dossier qui trahit le niveau d'autoévaluation perfectible.

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le *Certificat de capacité d'orthophoniste* portée par l'Université de Nantes présente un bon taux de réussite et une bonne insertion professionnelle de ses diplômés. Cependant, le manque de permanents dans l'équipe pédagogique et notamment dans l'équipe de pilotage représente un risque pour la pérennisation de la formation.

Il serait nécessaire d'étoffer l'équipe de pilotage avec des titulaires et/ou associés, ce qui permettrait sans doute de résoudre les fragilités évoquées plus haut et de renforcer les partenariats (académiques, hospitaliers, avec des établissements médico-sociaux).

Il serait également intéressant de développer les pédagogies innovantes de parfaire les méthodes d'évaluation des connaissances et de mettre en place des méthodes d'évaluation des compétences décrites dans le décret.

# MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

## Établissement(s)

Université de Nantes

## Présentation de la formation

La présentation de la formation reprend l'arrêté du 11 mars 2013 relatif à l'organisation de la formation en vue du Diplôme d'Etat de sage-femme et est conforme à la réglementation.

Le caractère professionnalisant est bien identifié. En terme de compétences, les acquis récents concernant l'élargissement de la vaccination, ainsi que la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse (2016) ne sont pas notés par contre il est à soulever l'axe développé concernant la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences sexistes.

Les lieux d'enseignement et de stage sont bien identifiés et correspondent aux besoins de la formation.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation figurant dans le document reprennent ceux décrits dans le référentiel métier et compétences de la sage-femme qui est paru en 2010. Une approche centrée sur une vision plus globale de la profession en tant qu'acteur de premier recours en santé gynécologique de la femme, avec l'ajout des compétences acquises récemment (accès à l'IVG médicamenteuse, vaccination élargie) serait pertinente.

Dans les annexes, les objectifs de chaque stage du second cycle sont clairement détaillés. Globalement, les informations transmises aux étudiants sont satisfaisantes.

L'organisation du second cycle (semestrialisation, contenu et validation des unités d'enseignements obligatoires) est conforme aux textes réglementaires. La validation de l'année reste annualisée, tant sur le plan théorique que clinique. Le parcours personnalisé, qui correspond aux "unités d'enseignement (UE) libre" est crédité de cinq crédits ECTS; il représente moins de 10 % des enseignements théoriques, ce qui est classique.

Le nombre d'heures en présentiel par UE (cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD)) est noté mais les modalités d'évaluation (épreuves écrites, orales, travaux personnels) ne sont pas identifiées et il n'est pas fait état de document récapitulatif des modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC) validées par les instances facultaires et universitaires, ce qui est un manque évident du dossier.

Les moyens pédagogiques utilisés au cours de la formation gagneraient à être davantage explicités. Le dossier présenté ne fait pas mention de modalités pédagogiques telles que l'approche du raisonnement clinique, la classe inversée, d'éventuels enseignements hybrides, le recours possible à l'Environnement numérique de travail (ENT) de l'université. Il est seulement mentionné : cours mis à disposition sous format numérique.

L'approche par simulation, basse ou haute fidélité, est bien identifiée. Toutefois, le nombre d'ateliers de simulation organisés au SIMU du Pôle Santé universitaire est faible (deux séances sur le cycle). Il n'est pas fait mention de la pratique d'Examens cliniques objectifs structurés (ECOS). Il ne figure aucun élément sur le contenu du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT).

Les données concernant la réalisation du mémoire manquent de précisions sur le nombre d'heures consacrées à chaque étape de sa réalisation (émergence des sujets, apport méthodologique sur la recherche qualitative ou quantitative par exemple). Cependant, chaque année, la qualité des mémoires présentés est soulignée par une large diffusion (présentations à des journées professionnelles, publications), ce qui est très positif pour la valorisation des travaux des étudiants.

La mutualisation d'enseignements est maintenue à travers la mise en place du service sanitaire mais les modalités de l'interdisciplinarité ne sont pas détaillées. Le partenariat avec l'odontologie et la pharmacie est un élément positif à souligner.

Il n'est pas mentionné d'UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master recherche, ni d'acquisition de compétences additionnelles (anglais, C2i métiers de la santé).

L'organisation des stages (nombre d'heures, planification) est en accord avec la réglementation. Dans un contexte de saturation des lieux de stage, l'organisation mise en place par l'école est la plus efficiente possible. Le stage intégré, en adéquation avec le projet professionnel de l'étudiant, est une bonne mesure. Son organisation selon quatre schémas est détaillée dans les annexes.

L'encadrement pédagogique sur le terrain (Centre hospitalier universitaire (CHU) et hors CHU) par les sages-femmes enseignantes est une valeur ajoutée à l'apprentissage clinique. Ce dispositif permet non seulement de garantir un suivi des apprentissages, mais aussi de maintenir des relations constructives avec les établissements de santé environnants.

Les outils de validation des stages correspondent aux attendus d'une formation professionnalisante ; ils pourraient faire également l'objet de réflexions pédagogiques afin de faire évoluer les critères de validation. La convention de stage utilisée répond aux exigences réglementaires.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

La localisation géographique de l'école est un atout pour la formation, les étudiants sages-femmes pouvant bénéficier des infrastructures du campus, ainsi que de celles de la ville. Les liens avec les autres instituts de formation du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU) ne sont pas détaillés. Par contre, il est fait état des liens nombreux et constructifs entre les différentes écoles de sages-femmes soit de la même région (Angers), soit d'autres régions (Tours, Poitiers, Brest, Limoges et Caen). Les travaux menés conjointement par ces structures sont en adéquation avec ceux de la Conférence nationale des enseignants en maïeutique et du Centre national d'appui. Des liens avec l'International *Confederation of Midwives* sont également à noter et apportent une ouverture sur la formation mise en place dans d'autres pays.

Il est fait état de lien avec les laboratoires de recherche seulement pour les étudiants inscrits en double cursus (master science et santé). Leur nombre n'est pas mentionné. Globalement, l'environnement Recherche est limité et gagnerait à être renforcé.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

L'insertion professionnelle est très satisfaisante : les diplômés des huit dernières années ont tous un emploi. Le document joint en annexe sur l'analyse des facteurs d'insertion professionnelle est particulièrement intéressant: il objective un taux d'insertion professionnelle supérieur à la moyenne nationale, même si une recrudescence des contrats à durée déterminée (CDD) est à noter. La possibilité de suivre un stage à l'étranger est offerte aux étudiants mais les effectifs en bénéficiant ne sont pas mentionnés. Il s'agit surtout de stages hors métropole, dans les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) où le système de santé y est identique. Cependant, les caractéristiques des populations prises en charge sont très différentes de celles de la population métropolitaine et ces stages sont toujours très enrichissants. Aussi, proposer des stages hors de France serait intéressant pour ouvrir des perspectives sur d'autres systèmes de santé.

### **Pilotage de la formation**

Le pilotage de l'école correspond à celui d'une école hospitalière. Le seul élément de gouvernance identifié est le Conseil technique.

Les enseignants universitaires réalisent 18 % des enseignements théoriques et les sages-femmes enseignantes, 55 % ; les 27 % restants sont assurés par des enseignants professionnels, non académiques. Il est regrettable que les diplômés des sages-femmes enseignantes et de la directrice ne soient pas mentionnés. La quotité d'enseignement dispensé par des enseignants non universitaires est à confronter aux exigences d'une formation reconnue au grade master.

Le personnel administratif est réduit à une seule personne, ce qui laisse à penser que de nombreuses activités administratives et organisationnelles sont assurées par les sages-femmes enseignantes.

Une sage-femme enseignante est identifiée comme référente d'année, ce qui est représenté un point d'ancrage pour les étudiants et est un atout.

Le rôle du directeur technique n'est pas explicité. Il n'est pas fait état des modalités de validation de la composition des jurys de semestre.

Le dossier d'évaluation externe ne mentionne pas la participation de la directrice à certaines instances facultaires ou universitaires (Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine, Commission des études, Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)). Sa participation au conseil de gestion de la faculté de médecine est toutefois retrouvée dans le compte-rendu du dernier Conseil technique.

Le dispositif d'évaluation de la formation théorique et clinique existe, mais n'est pas détaillé et il n'y a pas de document joint en annexe pour en apprécier la plus-value. Il n'apparaît pas le taux de participation des étudiants. Même si les grilles d'évaluation sont anonymes, une évaluation en ligne serait sans doute plus pertinente.

L'autoévaluation mentionnée dans le document ne correspond pas à ce qui est attendu d'une autoévaluation facultaire et il s'agit plutôt d'un bilan d'activités à travers la tenue du Conseil technique.

### **Bilan des effectifs et suivi des étudiants**

Les effectifs retrouvés sont en adéquation avec le numerus clausus qui est de 28. L'absence de soutenance du mémoire entraîne la non validation du Diplôme d'Etat et cette mesure explique sans doute le faible nombre de diplômés en 2019. Ce point est de plus en plus fréquent et se retrouve dans toutes les écoles de France. Par contre, le nombre d'inscrits pédagogiques en cinquième année ayant validé leur diplôme en 2020 interroge mais il s'agit probablement d'une erreur de saisie (2).

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Une organisation très structurée des stages et de la formation clinique avec des objectifs clairs et un livret complet.
- Un encadrement clinique des étudiants sur le terrain par les sages-femmes enseignantes très satisfaisant.
- Un bon taux de réussite au diplôme d'État.
- Un enseignement dédié aux violences faites aux femmes construit en interdisciplinarité.

### **Principaux points faibles :**

- Une participation trop faible de l'école aux instances et procédures facultaires.
- Un manque d'explicitation des modalités de contrôle des connaissances et compétences dans le dossier d'autoévaluation.
- Des dispositifs d'acquisition de compétences additionnelles trop peu développés notamment en recherche.
- Un recours insuffisant à la simulation haute fidélité.

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

La formation proposée répond aux attentes et la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement des étudiant permet de bons taux de réussite.

Plusieurs axes pourraient être développée pour renforcer la formation et l'inscrire pleinement dans un cadre de fonctionnement de master (notamment par le biais des MCCC, de la création d'un contrat pédagogique pour les étudiants en difficulté, la proposition d'une UE engagement). Les liens avec l'université et plus spécifiquement avec la faculté de médecine seraient à renforcer, ainsi que l'ouverture sur les parcours recherche. La formation pourrait aussi s'appuyer sur les liens créés à l'international pour offrir des terrains de mobilité.

# MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

## Établissement(s)

Université de Nantes

## Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales* (DFASM), deuxième cycle des études médicales, a pour objectif l'acquisition de compétences centrées sur la clinique et la thérapeutique, et prépare aux fonctions d'interne (troisième cycle des études médicales).

La formation se déroule sur trois années semestrialisées, et alterne des enseignements facultaires et des stages, par roulement d'un mois.

Les enseignements ont lieu aux Facultés de médecine et de pharmacie de l'université de Nantes, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, et au Centre hospitalier de La Roche-sur-Yon pour certains stages.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le deuxième cycle de études médicales est organisé en semestres sur trois ans (semestres 7 à 12 des études médicales). La formation alterne, chaque année, quatre cycles d'un mois d'enseignement à temps plein et un mois de stage hospitalier à temps pleins (hors période estivale). Cette organisation, qui semble être appréciée des étudiants, permet une meilleure immersion dans les services hospitaliers par rapport à une organisation « classique » avec stage le matin et cours l'après-midi. Cela conduit cependant à doubler le volume horaire d'enseignement, les cours étant répétés pour deux demi-promotions.

La liste des unités d'enseignement (UE), de leurs volumes horaires, modalités de validation et crédits (ECTS) acquis est présentée, mais, il est regrettable que le détail des modalités pédagogiques ne soit pas toujours précisé, ni les objectifs en termes de compétences. Il faut cependant noter que les études médicales doivent désormais intégrer l'examen clinique objectif et structuré (ECOS) dans le cadre de la réforme du second cycle. Il est remarquable que celui-ci soit déjà en place à l'Université de Nantes, compte tenu des contraintes organisationnelles pour la mise en place de ce type d'épreuves avec ces effectifs d'étudiants.

Par ailleurs, les étudiants entrant en DFASM1 bénéficient lors de la réunion d'accueil d'une présentation précisant les attendus généraux en termes de connaissances et de compétences, ainsi que l'organisation du deuxième cycle. Il est intéressant de noter que la formation fait appel pour partie à des outils pédagogiques innovants (classes inversées, simulation « *in vivo* » avec des comédiens, simulation sur mannequins basse ou haute-fidélité, ...) même si la majorité des enseignements reste sous une forme plus classique.

Le centre de simulation (SIMU) est un atout permettant d'intégrer la simulation dans des enseignements variés, notamment avec l'intervention de comédiens pour la simulation relationnelle et, alors que le recours à ce centre est actuellement principalement dédié au troisième cycle il pourrait être renforcé pour les étudiants de second cycle.

Le programme des enseignements qui suit celui des épreuves classantes nationales (ECNi) est complété de façon pertinente par un enseignement spécifique pour la lecture critique d'article (LCA), ainsi que des conférences hebdomadaires de préparation à ces épreuves. Des annales et des corrigés pour des épreuves d'entraînement sont aussi disponibles sur la plateforme numérique de l'université.

L'organisation des stages est bien formalisée, avec notamment une commission des stages, et des responsables bien identifiés. La plupart des stages sont réalisés au CHU de Nantes, mais certains sont aussi assurés dans un établissement hospitalier ainsi que dans des cabinets de médecine générale (tous les étudiants de troisième année (DFASM3) effectuent un stage en médecine générale). Une charte est signée, les objectifs pédagogiques doivent être précisés aux étudiants en début de stage et des procédures sont identifiées pour résoudre des difficultés lors des stages. Actuellement, la formation ne propose pas de portefeuille de compétences et de connaissances pour les stages, alors que ces dispositifs pourraient aider les étudiants à suivre leur apprentissage pratique. Les porteurs de la formation en sont conscients et indiquent que ce point est à l'étude.

Les UE de DFASM sont spécifiques aux études de médecine et ne sont pas mutualisées avec d'autres formations. Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences ou des connaissances complémentaires par le biais d'UE optionnelle (par exemple anglais, coaching), ou d'avoir un double cursus médecine-recherche à travers

un master. Les étudiants sont inscrits de facto en première année de master *Biologie-santé*, parcours *Sciences et santé*, incluant une UE *Introduction à la recherche* obligatoire pour valider le deuxième cycle des études médicales. Les étudiants bénéficient d'une équivalence importante (24 crédits ECTS pour la validation du DFASM) pour valider leur première année de master (M1), et poursuivre plus tard en deuxième année de master (M2) et en doctorat d'université.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

La formation médicale portée par l'UFR de Médecine et techniques médicales est assurée en partenariat avec le CHU de Nantes. Il s'agit de la seule formation en médecine de l'établissement, qui assure aussi des formations en odontologie et pharmacie. Au niveau régional « Grand Ouest », plusieurs autres formations en médecine existent (Tours, Angers, Rennes et Brest), ces universités interagissent d'ailleurs dans le cadre du regroupement HUGO (structures Hospitalo-Universitaires du Grand Ouest). Le positionnement ou la comparaison des formations de DFASM est difficile et dépend des critères utilisés. En termes de pourcentage d'étudiants classés dans les 500 premiers aux ECNi (qui concerne plus directement la formation en deuxième cycle), l'UFR de médecine de Nantes se place 15e en France, derrière Rennes, mais devant Brest, Tours et Angers. Bien qu'essentiellement tournée vers les compétences cliniques, la formation bénéficie d'un environnement scientifique riche, avec de nombreux instituts et unités de recherche, et un CHU très réputé pour la recherche clinique. On notera aussi la possibilité d'un parcours recherche avec un master, et une école doctorale *Biologie-santé*. L'environnement en termes de structures de soins tant publiques (CHU de Nantes) que privées (Institut de Cancérologie de l'Ouest, et d'autres établissements) est dynamique.

L'UFR de médecine de Nantes est associée aux autres UFR de médecine et aux CHU du Grand Ouest (regroupement des structures « Hospitalo-Universitaires du Grand Ouest », HUGO) avec un certain nombre d'actions concertées, mais aucune ne semble spécifique à la formation en DFASM. Des partenariats ERASMUS permettent chaque année à une dizaine d'étudiants de première année (DFASM1) ou deuxième année (DFASM2) d'effectuer un semestre ou une année dans six universités étrangères, alors que des étudiants de ces établissements sont accueillis à Nantes. Des étudiants européens de plusieurs autres universités sont aussi accueillis en stage via d'autres partenariats. Il existe aussi la possibilité d'effectuer des stages d'été à l'étranger (une quinzaine de pays en 2018, par exemple). Des échanges d'enseignants ne sont pas mentionnés.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

Les taux de réussite sont très élevés et stables (plus de 94 % en moyenne pour chaque année) comme souvent en deuxième cycle des études médicales. Il est noté qu'aucune réorientation n'a eu lieu. Il est noté que tous les étudiants poursuivent leurs études en troisième cycle, mais seules les inscriptions en diplôme d'études spécialisées (DES) dans l'établissement sont données, ce qui ne permet pas d'apprécier si certains étudiants arrêtent leurs études médicales avant l'internat (ce qui devrait en tout état de cause rester exceptionnel). Une enquête comprenant aussi les étudiants qui effectuent leur troisième cycle dans un autre établissement à l'issue des ECNi pourrait être réalisée afin d'étudier le devenir des étudiants formés en deuxième cycle (spécialités, emploi, poursuite d'étude en doctorat d'université, par exemple).

### **Pilotage de la formation**

Les équipes pédagogiques impliquées dans les enseignements sont importantes et comprennent majoritairement des enseignants hospitalo-universitaires (titulaires ou non-titulaires), mais aussi des praticiens hospitaliers ou contractuels du CHU de Nantes. L'encadrement des stages implique aussi de nombreux hospitalo-universitaires et d'autres professionnels. L'organisation du pilotage de la formation est bien décrite, avec mention des responsables bien identifiés (sous l'autorité d'un vice-doyen à la formation), et des commissions qui se réunissent pour son organisation. L'organisation et la composition des jurys est fournie et est conforme.

Les enseignements sont évalués par les étudiants avec un questionnaire adapté d'un questionnaire validé, ce qui est un bon point, mais malheureusement à ce jour cette évaluation reste à l'initiative des enseignements et il est satisfaisant de voir qu'un caractère systématique est envisagé.

A cet effet, la formalisation d'un conseil de perfectionnement qui soit une entité définie, autonome des autres commissions (actuellement il s'agit de l'association de l'ensemble des commissions de l'établissement), permettrait de piloter ce renforcement de l'évaluation. Les stages sont évalués de façon obligatoire, en utilisant un outil mis au point par une association d'étudiants. Les évaluations sont remontées aux responsables pédagogiques ou à la commission des stages et prises en compte. Il serait pertinent de procéder à la généralisation et systématisation de l'évaluation de la formation par les étudiants. A cet effet, la formalisation d'un conseil de perfectionnement qui soit une entité définie, autonome des autres commissions (actuellement il s'agit de l'association de l'ensemble des commissions de l'établissement), permettrait de piloter ce renforcement de l'évaluation.

## Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Les effectifs en DFASM sont en très légère augmentation sur quatre ans (en moyenne +5 étudiants par an, soit < 1% par an). Ces effectifs sont conditionnés par le *numerus clausus*. Le pourcentage d'étudiants validant leur année est supérieur à 94 % en moyenne. On note très peu de reprises d'étude (< 5 ans). Un nombre très limité d'étudiants est inscrit en formation continue (moins d'une dizaine par an en moyenne). On ne note pas de flux d'étudiants recrutés par passerelle entrante, mais l'arrêté du 14 avril 2020 relatif aux passerelles ne mentionne que l'admission en deuxième ou troisième année de la formation, et non en deuxième cycle.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une bonne intégration des étudiants au pilotage dans les instances (commission pédagogique des étudiants).
- Une formation solide, préparant bien les étudiants à l'ECN et à leurs futures fonctions d'interne.
- Une formation scientifique dans le cadre d'un M1 permettant l'accès à un M2 facilitée.
- Des ateliers de simulation avec des comédiens.

### Principaux points faibles :

- Des dispositifs d'amélioration continue parfois fragiles : absence d'indicateurs permettant d'évaluer la performance de la formation, absence de généralisation de l'évaluation de la formation par les étudiants.
- L'usage du numérique et de la simulation sur mannequins encore limité.

### Analyse des perspectives et recommandations :

La formation des étudiants en médecine est très encadrée par les textes et ses objectifs principaux sont la préparation aux fonctions d'interne qui demande un ensemble de compétences médicales important et la préparation aux ECNi. L'ensemble laisse relativement peu de marge pour adapter la formation. Néanmoins, on note ici la bonne préparation aux ECN proposée et l'intégration de l'UE de M1 au sein du second cycle qui est un élément intéressant pour initier les étudiants à la recherche, la mise en place précoce des ECOS . Cela pourrait être encore renforcé par une ouverture plus importante aux doubles cursus santé/sciences, aux années de césure pour M2 et à travers la proposition d'UE plus scientifiques qui pourraient être mutualisées avec d'autres formations de santé. Ceci entrerait pleinement dans la valorisation des parcours incluse dans la réforme du second cycle. Enfin, la mise en place d'un conseil de perfectionnement formalisé permettrait de produire et d'analyser les indicateurs de performance manquants dans le dossier.

# MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

## Établissement(s)

Université de Nantes

## Présentation de la formation

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* (DFASO) comprend deux années d'études (soit quatre semestres) aboutissant à l'obtention de 120 crédits ECTS (*European credit transfert system*). Il prépare progressivement les étudiants, après l'obtention du diplôme de formation générale (DFGSO), à l'exercice autonome de leur future profession. Avant de rentrer dans la vie professionnelle, les étudiants auront à valider une année supplémentaire (troisième cycle court - TCC) et soutenir une thèse d'exercice. Les deux années du DFASO se composent d'enseignements sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et pratiques se déroulant à l'unité de formation et de recherche (UFR) d'Odontologie de Nantes mais une grande partie de la formation se fait sous la forme de stages cliniques où l'étudiant est mis en situation professionnelle au sein du CSERD (Centre de soins, d'enseignement et de recherches dentaires) du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'organisation de la formation est conforme aux attendus des textes réglementaires et laisse une large place à la pratique. Cependant, on peut regretter que les unités d'enseignement (UE) se déclinent presque exclusivement par disciplines cliniques et que la notion de compétences professionnelles à acquérir et, de ce fait, d'intégration des différentes disciplines au sein des UE ne soit pas présente. L'explicitation des connaissances et compétences attendues est limitée aux seules références aux textes réglementaires (Arrêté du 8 avril 2013).

Le cursus comprend des UE communes à l'ensemble des étudiants et des UE libres, les étudiants devant valider une UE libre par année de DFASO. Ces dernières sont relativement peu nombreuses (10 UE libres dont le contenu n'est malheureusement pas détaillé) laissant à l'étudiant peu de possibilités de construire un parcours personnalisé et d'acquérir des compétences additionnelles. Il est également à noter que ces UE libres n'ouvrent pas droit à des crédits ECTS, ce qui ne paraît pas conforme. Cependant il apparaît très pertinent que l'étudiant puisse au moyen de ces UE libres valider des UE de première année de master (M1) et que des enseignements de lecture critique d'articles soient intégrés à la formation. Ces éléments contribuent à favoriser l'initiation à la recherche.

Les UE sont présentées dans le livret étudiant avec le contenu des enseignements, leurs volumes horaires, les crédits ECTS correspondants, les modalités d'enseignement (cours magistraux (CM), enseignements dirigés (ED), travaux pratiques (TP) ainsi que les modalités d'évaluation de l'étudiant. Il est surprenant de noter que toutes les UE sont validées seulement au moyen d'écrits même lorsque ces dernières comportent des travaux pratiques.

Le volume horaire du stage clinique odontologique est conforme aux textes réglementaires (cinq demi-journées hebdomadaires). Lors de ce stage, les étudiants travaillent en binômes auprès des patients, encadrés par des enseignants référents. Il est à souligner que le stage est évalué au moyen d'un carnet de stage mis en place récemment et qui permet de suivre les étudiants sur les trois années de leur apprentissage clinique (DFASO et troisième cycle court (TCC)). L'évaluation de l'étudiant se fait au moyen de ce carnet de stage. Certaines disciplines, comme l'*Odontologie conservatrice- endodontie* (OC-Endo) et l'*Odontologie chirurgicale*, évaluent la qualité des actes réalisés par les étudiants au moyen de grilles d'évaluation. Seule l'UF OC-Endo affiche clairement aux étudiants le nombre d'actes qu'il faut réaliser au cours de l'année pour valider son stage. Outre le stage clinique odontologique, d'autres stages hors odontologie sont organisés avec des services hospitaliers, ce qui est très pertinent. On peut cependant regretter que dans le carnet de stage, aucun objectif ni attendu d'apprentissage ne soient clairement annoncés à l'étudiant, ces stages étant de très courte durée. Un stage au laboratoire de prothèse est également proposé aux étudiants de première année (DFASO1) et cette initiative est appréciable.

L'utilisation des outils numériques et de la simulation, déjà développée au cours du *Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)*, se poursuit lors du DFASO où les étudiants bénéficient d'une formation clinique utilisant un procédé de conception et de fabrication assistée par ordinateur (CFAO) dans le cadre de l'enseignement de la prothèse.

Le Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est organisé au cours de la deuxième année (DFASO2), ses modalités d'évaluation sont clairement expliquées dans le dossier. Il est à remarquer qu'un mini CSCT est organisé en première année (DFASO1) pour préparer les étudiants à l'épreuve de l'année suivante.

L'enseignement théorique est peu mutualisé avec les autres formations de santé, cependant des liens interprofessionnels existent lors des stages hospitaliers hors odontologie (DFASO1 et DFASO2) et lors de la formation et du stage dans le cadre du service sanitaire (DFASO1).

Il est remarquable de noter qu'un suivi attentif du parcours de l'étudiant est mis en place par plusieurs procédés : un référent enseignant par année, une ligne téléphonique dédiée aux étudiants en difficulté, des dispositifs d'aménagement pour les étudiants en situation de handicap en lien avec le service de santé universitaire, notamment.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

L'UFR d'Odontologie de Nantes possède de nombreux liens avec des services d'Odontologie non rattachés à des UFR d'Odontologie ainsi que des services hospitaliers de chirurgie maxillo-faciale et de stomatologie (Poitiers, Tours, Angers, Orléans, St Nazaire) contribuant ainsi à répondre aux besoins en santé bucco-dentaires de la population en zones sous-dotées en chirurgiens-dentistes.

Il existe également un lien pédagogique via la deuxième année de master (M2) *Signaux et images* en biologie et en médecine avec les universités de Rennes I, Angers et Brest.

L'UFR a également de forts liens avec la recherche en possédant dans ses murs une unité mixte INSERM RMeS (*Regenerative Medicine and Skeleton*). La présence d'une unité d'investigation clinique d'odontologie au sein du CSERD permet à tous les étudiants (et donc aux futurs professionnels) d'être impliqués dans des projets de recherche clinique

Il est à regretter que les échanges internationaux soient encore trop peu développés. Aucune information n'est donnée sur le nombre annuel d'étudiants sortants et rentrants bénéficiant de ces échanges et c'est un manque du dossier.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

Une fois le DFASO validé, les étudiants poursuivent ensuite en TCC ou long (diplôme d'études spécialisées (DES)). Il n'y a donc pas d'abandon ni de réorientation en fin de DFASO. Environ 25 % des candidats nantais au concours de l'internat (16 à 18 candidats/an) poursuivent ensuite en DES. Aucune information n'est donnée dans le dossier en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui sont susceptibles de suivre ensuite un parcours recherche (M2) puis doctorat d'Université).

### **Pilotage de la formation**

La formation est essentiellement assurée par des enseignants hospitalo-universitaires d'odontologie assurant une triple fonction d'enseignement, de recherche et de soins. Peu de professionnels libéraux ou salariés semblent participer à la formation, ce qui en réduit la pertinence.

Le pilotage de la formation semble essentiellement assuré par le Doyen, son équipe de Vice-doyens, les deux chefs de service hospitalier ainsi que les responsables de départements. Cependant un responsable enseignant est désigné pour chaque année d'études et celui-ci semble faire le lien entre l'équipe de direction et les enseignants et les étudiants pour mettre en œuvre la formation. Une commission pédagogique est aussi affichée mais à la lecture du dossier, il semble que son rôle se limite à entériner les choix de l'équipe de direction plutôt que d'être force de proposition, ce qui serait regrettable.

Les jurys d'examen sont composés d'enseignants des différents départements ayant participé aux enseignements. Cependant, la composition précise des jurys n'est pas donnée dans le dossier.

La présence d'un conseil de perfectionnement est notée dans les statuts de l'UFR. Cependant il n'est fait à aucun moment allusion à ce conseil dans le dossier, ce qui interroge. De plus il est clairement affiché qu'il n'existe pour l'instant aucune évaluation des enseignements, ni des stages. Aussi il est très surprenant de lire dans le dossier que ce serait aux étudiants de s'emparer de ce problème, ce qui semble mettre en lumière la méconnaissance des porteurs de la formation quant aux textes réglementaires.

Aucun dispositif d'autoévaluation de la formation n'est mis en place actuellement. En particulier, il pourrait être intéressant de mettre en place une évaluation de la formation par les jeunes diplômés qui permettrait d'apprécier l'adéquation de la formation aux besoins en santé de la population.

## Bilan des effectifs et suivi des étudiants

Le nombre d'étudiants entrant en DFASO est stable sur les trois dernières années et est d'environ 90 étudiants. Le taux de redoublement en fin de DFASO1 et DFASO2 est faible, il varie selon les années entre 0 et 5 %. La totalité des étudiants en fin de DFASO poursuivent en TCC ou long (DES).

Il n'y a pas de données sur le suivi des étudiants après leur sortie de l'UFR. Il pourrait être proposé de mettre en place une évaluation du devenir des diplômés qui pourrait apporter des informations sur la démographie socio-professionnelle et le lieu d'implantation des jeunes diplômés de l'UFR de Nantes ainsi que sur l'évaluation globale de la formation.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une volonté affichée de formation à et par la recherche favorisée par une unité de lieu « enseignement-recherche-soins » et un bon adossement à la recherche.
- L'utilisation de la simulation virtuelle 3D dans les enseignements et formation à l'utilisation de la CFAO.
- La mise en place d'un système solide de suivi des étudiants et d'écoute en cas de difficultés.
- Des taux de redoublement faibles.

### Principaux points faibles :

- Une absence de dispositif formalisé pour l'autoévaluation de la formation (absence d'évaluation des enseignements et des stages, absence de conseil de perfectionnement).
- Un enseignement encore trop disciplinaire, non centré sur le patient.
- Des méthodes d'évaluation parfois non alignées au niveau pédagogique avec les méthodes d'enseignement (validation des TP par des écrits).
- Des relations internationales encore à développer.

### Analyse des perspectives et recommandations :

L'organisation du *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* est conforme aux textes en vigueur et semble de qualité surtout dans l'utilisation de la simulation, l'importance de l'exercice clinique des étudiants et la formation à et par la recherche.

La mise en place d'une évaluation, dirigée conjointement par les enseignants et les étudiants, des enseignements et des stages devrait aider à l'amélioration continue de la formation. Il paraît indispensable de mettre en place un conseil de perfectionnement, prévu dans les statuts, qui devrait sans nul doute également aider à cela.

# MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

## Établissement(s)

Université de Nantes

## Présentation de la formation

Faisant suite au *Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques* (DFGSP), les quatrième et cinquième années des études de pharmacie permettent d'accéder au *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* (DFASP), qui confère le grade de master.

Les enseignements du DFASP sont organisés en quatre semestres (120 crédits européens, ECTS). Ils comportent des unités d'enseignement (UE) communes et des UE spécifiques avec différentes périodes de stages selon le parcours d'orientation professionnelle (POP) choisi : parcours *Officine* (30 % des étudiants), parcours *Industrie-Recherche* (35 % des étudiants) et parcours *Pharmacie Hospitalière-Biologie médicale* (35 % des étudiants).

L'enseignement de la première année du DFASP (DFASP1) est organisé en deux semestres, premier semestre (S1) (généraliste) et deuxième semestre (S2) (spécialisé) comportant 30 crédits ECTS. L'enseignement de la deuxième année est organisé en deux semestres, troisième semestre (S3) et quatrième semestre (S4) et comprend 30 crédits ECTS chacun.

La seconde année du DFASP (DFASP2) est une année hospitalo-universitaire comprenant des UE spécifiques (30 crédits ECTS) : *Officine*, *Industrie-recherche* et PHBM).

Ces deux années de formation (DFASP1 et DFASP2) permettent aux étudiants, après validation du Certificat de synthèse pharmaceutique (CSP), de s'orienter vers un troisième cycle court (filière *Officine* et *Industrie*) ou un troisième cycle long via le concours d'internat ou plus rarement vers une thèse de doctorat.

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques* sanctionne le second cycle.

## Analyse

### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les modalités d'information des étudiants inscrits en DFASP sur l'organisation des programmes, les modalités de contrôle des connaissances et organisation des examens sont satisfaisantes.

Les UE obligatoires sont organisées au cours des deux premiers semestres, les UE spécifiques le sont à partir du second semestre. Des parcours personnalisés sous forme d'UE librement choisie permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances.

Toutes les UE obligatoires de DFASP1 sont décomposées en cours magistraux, travaux dirigés (TD) et/ou travaux pratiques (TP) tandis que les UE spécifiques industrie-recherche et préparation à l'internat ne comportent que des cours magistraux et des TD.

Compte tenu des effectifs élevés, des modalités précises ont été établies par la faculté de pharmacie pour l'orientation vers tel ou tel parcours.

Un stage officiel de deux semaines est obligatoire en fin de DFASP1.

En DFASP2, tous les étudiants suivent des cours liés à la préparation aux fonctions hospitalières. Un stage à mi-temps hospitalier est prévu pour l'*Officine* (12 mois mi-temps), l'*Industrie-recherche* (six mois temps plein) et le PHBM (six mois temps plein).

Les étudiants inscrits en *Industrie-recherche* sont amenés à suivre un stage (quatre mois) dans des laboratoires industriels ou de recherche au cours de leur DFASP2.

Conformément aux textes réglementaires, les étudiants doivent également valider le Certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) obligatoire pour rentrer en troisième cycle. Cette évaluation porte sur les connaissances et compétences acquises de la première année commune aux études de santé (PACES) à la DFASP1 sous forme d'un examen oral individuel avec un jury pluridisciplinaire.

Un enseignement spécifique et obligatoire en anglais est réalisé et une préparation aux tests de certifications TOEIC ou TOFEL est prévue. Le niveau B2 ne paraît exigé que pour le parcours *Industrie-recherche* alors que l'arrêté organisant les études de pharmacie parle d'un "enseignement de langue anglaise en vue de l'acquisition du niveau B2 en fin de deuxième cycle" et donc pour tous les parcours logiquement ; Il serait au minimum logique d'exiger ce niveau des étudiants du parcours PHBM qui gagneraient aussi à être mieux préparés à la place de la recherche dans leur future activité hospitalière au delà de la préparation du concours d'internat.

Le parcours *Recherche* qui ne bénéficie d'un affichage qu'en lien avec l'industrie gagnerait à être accolé aussi au parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* (PHBM) et pourrait être plus développé dans la maquette à travers plusieurs et non une seule UE orientée *Recherche* en S4 pour les étudiants ayant réussi l'internat.

La possibilité est offerte pour préparer les étudiants en vue de l'acquisition de l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 2.

des formations facultatives aux options bonus sont ouvertes afin de développer des compétences complémentaires : par exemple sport et stage d'initiative à la recherche.

Il est intéressant de souligner que de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes et des outils de conception et d'innovation pédagogique ont été introduites et permettent de suivre l'évolution des métiers de la pharmacie.

### **Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel**

L'Université de Nantes a pour projet une nouvelle structuration autour de quatre pôles : i) Humanités, ii) Santé, iii) Sociétés, iv) Sciences et technologie. Issus du regroupement de composantes et des structures de recherche, les pôles constituent des entités fonctionnelles structurantes, des espaces de mutualisation et d'optimisation de fonctionnement pour la formation et la recherche.

Le pôle Santé regroupe les quatre unités de formation et de recherche (UFR) de Médecine, Odontologie, Pharmacie et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ». La cohérence du pôle Santé s'articule autour de la formation des futurs professionnels de santé, du pilotage collectif de ces formations et des liens étroits établis entre les facultés/écoles, le CHU et les laboratoires de recherche labélisés. Rien dans le dossier ne laisse pour autant supposer des interfaces et des collaborations marquées entre les trois composantes de santé "traditionnelles" et STAPS.

Ainsi en Pharmacie, les étudiants après trois années d'étude (PACES + 2 ans) valident un grade licence plus spécifiquement dénommé Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP). Ils poursuivent ensuite pour obtenir au bout de deux ans un grade master ou Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP).

L'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques entretient un lien privilégié avec l'UFR des Sciences et techniques concernant notamment les masters. Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* a été coconstruit avec l'UFR des Sciences et techniques. Cette mention de master est portée par l'UFR des Sciences pharmaceutiques et biologiques mais c'est l'UFR des Sciences et technique qui porte la première année de master avec le parcours *Chimie-biologie*.

Des accords bilatéraux ERASMUS qualifiés de stables et actifs (l'annexe AC6 du dossier d'autoévaluation : dite "bilan" des accords bilatéraux actifs n'est en fait qu'une simple liste des programmes partenaires sans indication de flux) notamment avec Cardiff, Vienne, et Valence, permettent chaque année de faire partir des étudiants pour une mobilité au niveau DFASP2, même s'il n'y a pas de mobilité obligatoire dans le cursus des études de Pharmacie. Par ailleurs, des contacts noués de longue date par la faculté dans le domaine de la Pharmacie hospitalière (en collaboration avec le CHU de Nantes) et de la Pharmacie Industrielle permettent également à quelques étudiants en fin de cursus pharmaceutique de réaliser un stage de trois ou quatre mois en dehors de l'Europe, notamment au Québec où la Pharmacie clinique est particulièrement développée (Montréal, Québec) ou encore des stages humanitaires (Abomey, Bénin).

Un partenariat spécifique avec l' Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a également permis à cinq étudiants du parcours industrie depuis 2015-2016 de réaliser un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (équivalent M2) en Cosmétologie dans cette université.

Depuis cinq ans, entre 15 et 17 étudiants partent chaque année en DFASP pour une mobilité à l'étranger. Cette mobilité est à encourager voire à développer.

On notera aussi que l'environnement régional comporte une autre faculté de Pharmacie géographiquement très proche (moins de 100 km) mais avec laquelle, dans le dossier transmis, aucune collaboration ne semble exister par rapport au DFASP.

### **Insertion professionnelle et poursuites d'études**

A ce niveau de la formation, les étudiants intègrent tous un troisième cycle court ou long selon les filières choisies, jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

- Un cycle court pour le parcours *Officine* (sixième année *Officine*) organisé en deux semestres S1 et S2 et comprenant des enseignements théoriques, dirigés et pratiques en S1 et un stage de pratique en officine d'une durée de six mois temps plein ;

- Un cycle court de deux semestres pour le parcours Industrie-Recherche validé par équivalence avec l'obtention de la deuxième année de master (M2) (dont la maquette aura été validée par le responsable du parcours *Industrie-recherche* et par le conseil de l'UFR) et comprenant un stage de six mois temps plein.

- Un cycle long de huit semestres pour les étudiants reçus au concours d'internat en pharmacie.

L'annexe du dossier d'autoévaluation montrant le schéma du cursus de pharmacie fait référence à la possibilité de valider des formations complémentaires en école d'ingénieurs ou de commerce mais rien ne laisse supposer la possibilité offerte aux étudiants nantais de faire soit un mastère Grande école en Ecole de management sur deux ans ou acquérir un diplôme d'ingénieurs comme cela se fait dans d'autres facultés de pharmacie qui permettent ainsi l'acquisition d'un véritable double diplôme et ce en intégrant ces écoles dès le DFASP2 tout en répondant aux exigences réglementaires pour le diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. .

### **Pilotage de la formation**

La liste complète des enseignants révèle leur implication dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Le nombre et la qualité des enseignants non universitaires sont parfaitement cohérents avec la finalité de chacun des parcours. Il existe un conseil pédagogique, constitué des responsables des parcours, des UE et des travaux pratiques (TP)/ travaux dirigés (TD). Pour les quatre semestres, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu (CC) régulier et/ou par un examen final. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre (mi-décembre et mi-mai pour la première session et fin juin pour la deuxième session). La validation du DFASP1 et du DFASP2 est prononcée par un jury présidé par le responsable d'année DFASP1 ou de parcours en DFASP2. A noter que pour le parcours PHBM les épreuves de type concours, questions à choix multiples, dossiers et exercices sont proposées.

Concernant le CSP, cet examen est organisé sous la forme d'un oral en fin de tronc commun. Le jury est pluridisciplinaire, composé de trois enseignants. Les sujets sont transversaux. Ils sont préparés et validés par les membres de tous les jurys participant au CSP. Ils doivent permettre au candidat de synthétiser des connaissances acquises dans plusieurs disciplines au cours de son cursus.

On appréciera la mise en place, tous les ans, d'une évaluation des enseignements par les étudiants via la plateforme. Par contre, le fonctionnement et les critères d'évaluation ne sont pas fournis (environ 30 % des étudiants participent à ces évaluations).

Il est noté qu'un dispositif d'autoévaluation a été mis en place en accord avec le cadre national des formations. Malheureusement, on ne dispose pas d'éléments d'information.

L'aide au pilotage de l'établissement est réalisée par la Commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'Université de Nantes.

### **Bilan des effectifs et suivi des étudiants**

Alors que le *numerus clausus* est resté assez stable ces dernières années (102 entre 2011 et 2019) Les effectifs en DFASP1 sont assez fluctuants, de 103 à 134 inscrits, ainsi qu'en DFASP2, de 111 à 139 étudiants, entre les années 2017-2018 et 2019-2020. Le taux de réussite en DFASP1 varie de 73 à 94 %, celui de DFASP2 de 71 à 92 %. On regrettera l'absence de données chiffrées sur les taux de réussite selon la provenance des étudiants en PACES. Les effectifs des parcours *Recherche-industrie* et PHBM sont assez stables par contre les variations sont plus fortes pour le parcours officine.

On aurait aimé avoir des explications sur ces variations d'effectifs (redoublement, variation ou non du *numerus clausus* de PACES,...). On soulignera avec intérêt l'augmentation du nombre d'étudiants dans le parcours officinal qui pourrait être lié à une meilleure attractivité de ladite filière, ce qui permet d'obtenir une plus grande cohérence avec la réalité des débouchés professionnels.

## **Conclusion**

### **Principaux points forts :**

- Pédagogie diversifiée avec recours aux enseignements coordonnés.
- Dispositif d'orientation vers les parcours très performant : parcours individuels et réorientation possible selon les projets professionnels.
- Offre variée d'UE avec interventions de professionnels et de stages hospitaliers ou de recherche.
- Évolution permanente des contenus pédagogiques pour l'intégration dans le milieu professionnel.

### **Principaux points faibles :**

- Une formation encore trop tubulaire avec peu d'enseignements mutualisés avec d'autres composantes.
- Une évaluation des stages qui ne développe pas assez l'approche par compétences.

- Des dispositifs d'autoévaluation parfois fragile : Rendre opérationnel les conseils de perfectionnement ; un manque d'analyse des variations d'effectifs.

**Analyse des perspectives et recommandations :**

La formation est bien décrite et propose un nombre important d'UE librement choisies et professionnalisantes. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur le parcours proposé, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants sont bien en place. L'accès aux nouvelles pédagogies est réel tout comme l'ouverture au monde industriel.

Les partenariats avec d'autres écoles (ingénieurs, management,...) dans un objectif de double formation et les relations internationales devraient être plus développés et les conseils de perfectionnement devraient être plus opérationnels..

# MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

## Établissement(s)

Université de Nantes  
Université d'Angers

## Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* (SDMPS) est organisé par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Université de Nantes). D'une durée de quatre semestres, il confère le grade de master (première (M1) et deuxième année de master (M2)).

Le M1 correspond soit au parcours chimie-biologie pour les étudiants de sciences soit au parcours sciences du médicament pour les étudiants de santé et la M2 propose quatre parcours à Nantes et deux à Angers avec un stage professionnel de quatre à six mois; il est ouvert à la voie de l'apprentissage pour certains parcours..

Le master « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » est dédié à la formation des cadres de niveau Bac+5, futurs professionnels qualifiés pour des secteurs d'activités privés ou publics, liés au domaine des produits de santé. Il permet de répondre aux attentes du marché du travail et de la recherche qui sont existantes dans ce domaine.

## Analyse

### Finalité de la formation

Cette formation est orientée vers des métiers en développement et à forte valeur ajoutée pour le tissu industriel des produits de santé

Les parcours de M2, en continuité des parcours de M1 « Chimie-Biologie » et M1 « Sciences du Médicament » visent à former des étudiants interdisciplinaires. L'interdisciplinarité chimie-biologie est indispensable aux futurs professionnels des produits de santé afin de leur permettre de s'insérer dans les secteurs visés par les différents parcours du M2.

Les modalités d'information des étudiants inscrits en Master sur l'organisation des 2 années de formation, le programme et les modalités de contrôle de connaissances sont très satisfaisantes : plateforme numérique universitaire, distribution d'un fascicule de présentation disponible en ligne. La plateforme numérique est également utilisée comme outil de communication avec les étudiants sur les faits et dates importantes, tout au long de l'année.

la formation (SDMPS) comporte 4 semestres avec 2 UE de M1 supplémentaires et un stage en plus de valider leur 4ème année d'études de santé.

Le M2 comporte une UE de tronc commun et des spécialisations de M2 dans des secteurs originaux et spécifiques : Biothérapie, médicaments innovants, biomatériaux, dispositifs médicaux, contrôle qualité, polymères et principes actifs d'origine naturelle, cosmétiques, nanomédecine, valorisation de la pratique officinale

On observe une grande diversité de formations et de choix optionnels en M2.

### Positionnement dans l'environnement

La faculté de Pharmacie de Nantes fait partie des UFR du Grand Ouest qui offre cette formation intégrant les grandes étapes du développement des produits de santé (de la conception à la mise sur le marché).

Au niveau national, d'autres formations sont proposées avec des contenus plus ou moins proches de ceux de la formation, en apprentissage ou en formation initiale mais le plus souvent avec une vision moins globale. Cette formation est adossée à des structures de recherche localisées dans l'ouest (Nantes, Angers et Rennes) et reconnues, tant dans le domaine scientifique que médical (INSERM, CNRS, Université), tout en tenant compte de spécificités « locales » (pôles de compétitivité Atlantic Biotherapies, Valorial & Vegepolys, contexte réglementaire européen REACH, EMEA, EFSA...) ce qui est très satisfaisant.

## Organisation pédagogique de la formation

Le contenu des enseignements dispensés en M1 et M2 est le fruit de la réflexion constante de l'ensemble des responsables et des équipes pédagogiques. Dans le cadre des différents parcours, qu'ils soient en apprentissage (CQPS, TopCOS), mixtes, c'est à dire en apprentissage et en formation initiale (BDM et BMTI) ou en formation initiale uniquement (M2 P2AON et proposés à Angers M2 NanoPharma/NANOMED, VPO), les étudiants sont régulièrement questionnés tout au long de l'année sur le contenu de la formation et des discussions ont lieu avec les professionnels durant les stages et lors des soutenances afin de répondre à la cohérence de la formation vis-à-vis du marché du travail.

les plaquettes des formations sont également téléchargeables et associées à des informations générales, au programme, au rythme d'apprentissage, au contrôle des connaissances, aux conditions d'admission, aux principaux métiers visés et aux coordonnées des responsables par parcours.

Des partenariats avec des établissements supérieurs étrangers existent. Des enseignants, chercheurs de ces établissements interviennent auprès des étudiants

## Pilotage de la formation

La liste complète des enseignants est fournie et montre l'implication de ces enseignants dans l'encadrement des étudiants (nombreux responsables et co-responsables d'UE). Les partenaires non universitaires dans les différents domaines industriels sont parfaitement en accord avec la finalité du Master.

L'interdisciplinarité chimie-biologie est primordiale dans la formation du Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé, durant les 2 années et ce, pour répondre aux attentes du marché du travail dans les domaines visés par les parcours de master. Les enseignements peuvent être sous forme traditionnelle avec un enchaînement de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Mais une grande partie des enseignements peut se faire selon d'autres modalités pédagogiques.

## Dispositif d'assurance qualité

La formation comporte des modules de connaissance de l'environnement professionnel et de l'entreprise et d'initiation à l'entrepreneuriat y compris sous la forme de travaux pratiques.

Tous les parcours proposent des enseignements (intégrés au sein d'UE ou des UE à part entière) sur la connaissance de l'entreprise et du monde professionnel. Ces enseignements sont dans la mesure du possible mutualisés entre les parcours. Par exemple l'UE « Intégration en entreprise et management » (10h pour 1 ECTS) est commune aux deux parcours BDM et BMTI.

## Résultats constatés

Formation attractive. Les flux d'étudiants sont suivis aussi bien quantitativement que qualitativement (formation standard, continue ou en alternance).

Le suivi conduit à un taux de réussite entre 88 % et 100 % en fin de M2

L'insertion professionnelle constatée paraît très satisfaisante.

# Conclusion

### Principaux points forts :

- Un dispositif d'orientation vers les parcours très performant
- Une offre variée d'UE, de stages industriels et de contrats d'apprentissage soutenu notamment par un bon partenariat avec le CFA LEEM apprentissage
- Pédagogie diversifiée avec recours aux projets tuteurés et organisation de Workshop
- Ouverture forte et variée vers le monde industriel et de la recherche

### Principaux points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants conformes aux attentes
- Un troc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention
- Une ouverture à l'international encore trop limitée

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé* porté par l'Université de Nantes est une formation, attractive, qui propose un nombre important d'UE librement choisies professionnalisantes en M2. Les étudiants sont particulièrement bien informés sur les différents parcours proposés. L'accès au contrat d'apprentissage est réel tout comme l'ouverture au monde industriel.

Les mutualisations d'enseignements sont à conserver voire à développer

On peut seulement regretter la faiblesse des relations avec l'international. Un des parcours (VPO) interroge quant à son positionnement : d'après le dossier ce parcours héberge essentiellement des praticiens étrangers et sa finalité pourrait le rapprocher de celle d'un diplôme universitaire (DU). Enfin, il s'agira de mettre en place des évaluations formalisées des enseignements et de la formation par les étudiants ainsi qu'un conseil de perfectionnement, conformément aux exigences des textes réglementaires.

# MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

## Établissement(s)

Université de Rennes 2  
Université de Bretagne-Occidentale (UBO)

## Présentation de la formation

L'objectif du master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS): Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* est de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle dans le domaine de la performance et de l'entraînement sportif. La formation, co-accréditée entre trois universités, offre trois parcours organisé en enseignement présentiel : 1) le parcours EOPS - *Renforcement musculaire et réathlétisation* (Université de Nantes); 2) le parcours EOPS - *Monitoring Optimisation et Prévention* (Université de Rennes 2); 3) le parcours EOPS - *Accompagnement de la performance et sciences humaines* (Université de Bretagne Occidentale, Brest).

## Analyse

### Finalité de la formation

Le master *Entraînement et optimisation de la performance sportive (EOPS)* porté par l'UFR STAPS de l'Université de Nantes propose un tronc commun centré sur le fondamentaux de la performance et de l'entraînement sportif (physiologie, biologie, biomécanique, psychologie...). Il se décline en trois parcours portés sur plusieurs sites : 1) Le parcours *Renforcement musculaire et réathlétisation* (site de Nantes) formant des experts de la préparation et de la réathlétisation ; 2) le parcours *Monitoring, Optimisation et Prévention* (site de Rennes 2) formant des spécialistes de l'évaluation et du développement de la performance ; 3) le parcours *Accompagnement de la performance et sciences humaines* (site de Brest) formant des cadres accompagnateurs de projets de performance. Il y a peu d'enseignements mutualisés.

Les métiers visés sont plutôt de niveau cadre et cohérent avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du master afférent. La poursuite d'étude en doctorat est également un débouché non négligeable (en moyenne sept doctorants par an ; toutes universités confondues). On peut regretter qu'il n'y ait pas de supplément au diplôme associé au master et à ses parcours.

### Positionnement dans l'environnement

La formation EOPS est le seul master dédié à l'entraînement sportif à l'échelle Bretagne – Pays de Loire et bénéficie d'un rayonnement interrégional. Elle profite en outre d'une expertise historique et des rapprochements entre universités amorcés lors de mises en réseau précédentes (ex-Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique ; ex-Université Bretagne-Loire - UBL).

La formation à et par la recherche est assurée par des enseignements dédiés et de nombreux transferts de connaissances avec les différents laboratoires adossés au master EOPS.

La formation dispose d'un réseau très dense de partenaires dans tous les secteurs professionnels en lien avec la formation EOPS. Des conventions cadres sont évoquées sans élément d'appréciation sur leur nombre et objectifs. Ces relations avec des acteurs socio-économiques nourrissent les offres de stage à destination des étudiants (plus de 300 offres en 2017-18) autant que les interventions pédagogiques de professionnels de la performance.

Il n'y a pas de co-habilitation de diplôme avec une université étrangère, mais trois conventions bilatérales portées à l'échelle des UFR STAPS de site (Université de Lisbonne – Portugal, Université de Lausanne – Suisse, Université do Amazonas à Manaus – Brésil). Des mobilités Erasmus sortantes sont régulières (ex. : 13 étudiants en 2017-18).

## Organisation pédagogique de la formation

L'offre de formation, organisée sur quatre semestres, respecte le cadre européen et national des formations (crédits ECTS, RNCP notamment). La formation ne fait pas l'objet d'une promotion de l'alternance, alors que l'organisation calendaire du M2 paraît favorable : l'apprentissage mériterait de fait d'être développée.

On constate un flux minime mais avéré d'étudiants relevant de la formation tout au long de la vie (quatre à cinq étudiants par an, tous sites confondus), et d'étudiants sportifs de haut-niveau (flux identique). Sur la période, on dénombre deux validations des études supérieures (VES) et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) ce qui peut interroger. Trois enseignements sont modularisés, quelques autres sont organisés à distance ou sous format hybride (ex. d'un enseignement mutualisé entre les trois sites) et le *e-learning* est annoncé comme un axe à renforcer. Si les enseignants utilisent tous les plateformes numériques de leur université, la cohabitation de trois outils différents apparaît comme un frein à la mutualisation. Le dossier décrit des mises en œuvre pédagogiques assez riches et diversifiées (en partie en mode projet).

Le socle de connaissances et de compétences (et sa déclinaison par parcours) n'est pas décrit dans le dossier, rendant difficile l'appréciation de sa logique et de sa lisibilité. La redéfinition de la formation en blocs de compétence est à faire. L'étudiant ne bénéficie pas de leur côté officiellement d'une approche par compétences.

Un stage recherche est possible en première année (M1) et en deuxième année de master (M2). S'il ne concerne que 25 % des étudiants (ce qui semble déjà un niveau élevé), l'ensemble des étudiants sont formés à la recherche, sensibilisés à l'intégrité scientifique (impliquant charte et logiciel anti-plagiat) et doivent réaliser un mémoire académique et un article de vulgarisation.

Deux stages obligatoires (*minima* 160 h en M1 et 240 h en M2) sont organisés et bénéficient d'un accompagnement universitaire individualisé. Pour renforcer la professionnalisation, cette durée pourrait être sensiblement augmentée. En complément de deux enseignements d'anglais, quelques enseignements intègrent des évaluations dans cette langue. Pour ce faire, certains enseignants bénéficie d'un dispositif de soutien dédié à l'enseignement en anglais (EMILE à Rennes 2, Neptune à Nantes).

Du fait de la barrière de la langue française, on constate un déséquilibre entre mobilités étrangères étudiantes sortantes (13 étudiants depuis 2017) et entrantes (deux sur la même période).

## Pilotage de la formation

Les équipes pédagogiques comprennent principalement des enseignants-chercheurs (64 % des heures) et des intervenants professionnels (31 % des heures), équilibre qui assure l'adossement à la recherche et la valence professionnelle du master. Le pilotage est assuré essentiellement à l'échelle des parcours : un responsable par année, des réunions de concertation et même un conseil de perfectionnement (réuni annuellement) par site. La composition de ces conseils devrait être plus élargie et ouverte aux professionnels du secteur. Le dossier ne précise malheureusement pas comment est piloté le master à l'échelle inter-site alors que ce point mériterait d'être explicité.

Les modalités d'évaluation et de délivrance des crédits ECTS, d'organisation des jurys s'organisent conformément aux règles en vigueur. Les modalités d'évaluation de chaque enseignement sont explicitées à l'écrit (livret, espace numérique de travail) et à l'oral aux étudiants. Il n'y a pas de certification.

## Dispositif d'assurance qualité

Un processus de sélection est mis en œuvre en première année de master (M1) depuis 2017, avec pour effet une diminution des flux entrants en M1 (capacité d'accueil maximale de 95 places) et une augmentation progressive en deuxième année de master (M2). Le recrutement se fait par site, sur des critères publics et cohérents.

Dans son ensemble, la formation est attractive (doublement du nombre de candidature entre 2017 et 2020, taux d'acceptation de 22 % en 2020). Il manque néanmoins des données détaillées par parcours, afin de mesurer de possibles disparités. Il serait également intéressant d'avoir des éléments d'appréciation des mobilités étudiantes entre les trois universités à l'entrée en M1.

La sélection en M1 a produit une amélioration du taux de réussite que ce soit en M1 ou en M2 (de l'ordre de 15 à 20 points selon les années). En M1, il reste encore mesuré (<70 %) : les échecs sont analysés comme des erreurs d'orientation, ce qui suggère des voies d'amélioration en termes de communication/sélection.

Le devenir des diplômés est évalué par site par des services dédiés (SUIO) ou l'équipe pédagogique : les résultats des enquêtes sont diffusés auprès des étudiants (notamment de la troisième année de licence (L3) STAPS) et discutés en conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements fait l'objet d'un bilan qualitatif de fin de semestre entre étudiants et responsables pédagogiques. En complément, il serait nécessaire qu'une évaluation par questionnaire de chaque enseignement soit systématisée.

## Résultats constatés

Le master EOPS bénéficie d'un rayonnement et d'une forte attractivité dans sa globalité. Il manque néanmoins dans le dossier des éléments détaillés permettant d'apprécier l'évolution des effectifs en fonction des sites et parcours.

La professionnalisation est un point fort du master, avec quelques nuances selon les sites. A Nantes, le taux d'insertion professionnelle est de 100 %, mais ces résultats flatteurs doivent être interprétés avec prudence du fait d'un faible taux de réponse, qu'il conviendrait d'améliorer. A Brest, le taux est de 90 % (avec un taux de réponse de 75%). A Rennes, le taux d'insertion, hors poursuite d'étude, est plus faible : 73 % pour les diplômés 2017 (taux de réponse de 75 %).

La poursuite d'étude est avérée (jusqu'à sept doctorants par an), mais reste limitée ce qui semble normal au regard des taux d'insertion professionnelle.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une offre unique à l'échelle de deux régions de trois parcours complémentaires couvrant presque tous les champs de l'entraînement sportif.
- Une équipe pédagogique diversifiée, appuyée sur des laboratoires solides et de nombreux enseignants professionnels.
- Une forte attractivité et une réussite étudiante satisfaisante et en progression.
- Une insertion professionnelle globalement solide, appuyée sur un écosystème professionnel.

### Principaux points faibles :

- Une plus-value de la structuration inter-sites peu perceptible.
- Absence de structuration des contenus en blocs de compétence.
- Insuffisance des enseignements organisés à distance.

### Analyse des perspectives et recommandations :

L'ouverture du master EOPS à une échelle inter-sites était ambitieuse et cohérente avec la mise en place de l'Université Bretagne-Loire (UBL). L'arrêt de l'UBL questionne l'intérêt d'une nouvelle co-accréditation. Relancer cette dernière pourrait permettre de continuer de développer une offre articulée et complémentaire à l'échelle interrégionale, à condition que les tutelles accordent des moyens additionnels pour renforcer le copilotage et le codéveloppement des trois parcours, y compris par le biais de mutualisation renforcée grâce à la formation organisée à distance. En l'absence de ressources, il peut sembler préférable de privilégier des accréditations sur chaque site. Dans ce cas, il serait impératif de conserver des collaborations et partenariats favorisant le développement d'offres de formations complémentaires et la circulation des étudiants entre les trois sites.

Dans tous les cas, il paraît nécessaire d'optimiser l'organisation de la formation afin de favoriser la mise en place de l'alternance pour les deux années de master. L'approche par compétences et par bloc devrait être approfondie, tout comme le développement du *e-learning* et une démarche qualité (évaluation des enseignements, conseil de perfectionnement élargi...).

## Observations de l'établissement

# Evaluation des formations du champ SANTÉ

## Observations

[Vague B]  
[Campagne 2020-2021]

[www.univ-nantes.fr](http://www.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

## 1. IDENTITE DU CHAMP

Établissement : Université de Nantes

Intitulé du champ : SANTÉ

Pôle	UFR	Niveau	Mentions	Déposant	Responsables Mention
SANTÉ	Pharmacie	Master	Sciences du médicament et des produits de santé	NANTES	Muriel DUFLOS
SANTE / SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Médecine	Master	Biologie-Santé	NANTES	Guillaume Lamirault (Santé) et Yannick Guilloux (Sciences et Technologie)
SANTÉ	STAPS	Master	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	NANTES	François HUG, Antoine NORDEZ
SANTÉ	STAPS	Master	STAPS : management du sport	RENNES 2	Sylvain DUFRAISSE
SANTÉ	Médecine	DFAS Maïeutique (Sage-Femme)		NANTES	C.FERRAND - GARNIER - R.COLLIN
SANTÉ	Médecine	DFASMASTER 1-2-3		NANTES	Pierre POTTIER
SANTE	Médecine	Certificat de capacité d'Orthophonie (4-5)		NANTES	Florent ESPITALIER
SANTÉ	Odontologie	DFASO		NANTES	Stéphane RENAUDIN – Assem SOUEDAN
SANTÉ	Pharmacie	DFASP1-2		NANTES	Muriel DUFLOS
Direction des instituts de formation - CHU de Nantes	Maïeutique	DFASMa		NANTES	Isabelle DERRENDINGER

Rédacteur(s) :

Nom, prénom :	JOLLIET Pascale	DERRENDINGER Isabelle
Fonction / Corps et grade :	Préfigurateur du Pôle SANTÉ Doyen de l'UFR de Médecine de Nantes Professeur des Universités Praticien Hospitalier en	Sage-femme directeur de l'école de sages femmes du CHU de Nantes

## 2. OBSERVATIONS - TABLE DES MATIERES

---

Présentation des formations du champ :

Ces mentions obéissent à des contraintes et objectifs différents : certaines formations sont régies par décrets (DFGASM, DSFGASO, DFASP), d'autres sont organisées dans un cadre universitaire classique (master porté par l'UFR STAPS) et enfin certaines délivrent des diplômes de grade master (DFASMa, Certificat de capacité d'orthophoniste).

Le master mention « Sciences du Médicament et des Produits de Santé » porté par l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques, doit être intégré dans le champ Santé et est également organisé selon un cadre universitaire classique.

### Table des matières

1.	IDENTITE DU CHAMP .....	2
2.	OBSERVATIONS – TABLE DES MATIERES.....	3
2.1.	CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE: .....	4
2.2.	MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES .....	6
2.3.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES.....	9
2.4.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES.....	11
2.5.	DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES .....	15
2.6.	MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ .....	18
2.7.	MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE (EOPS).....	19
3.	SIGNATURE.....	21

## 2.1. CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE:

### Analyse

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

##### ► répartition des CM/TD

L'ensemble des enseignements de toutes les années du CFUO répondent aux impératifs de la réglementation, à savoir répartition de l'ensemble des enseignements, par CM, TD, TP, avec un volume horaire. Les informations sont transmises par le MCC (Modalités de Contrôle des Aptitudes et des Connaissances), validé par l'Université. Le MCC est l'annexe dénommée *AC Annexe 2 MCC - Année universitaire 2019-2020* dans le rapport d'autoévaluation. Dès la page 7, les enseignements sont déclinés par Semestre, par UE et sous UE, pour ensuite décliner en volume horaire par CM, TD et TP.

##### ACR Annexe 1 MCC - Année universitaire 2019-2020

##### ► volume horaire des stages (manque 200 heures)

En effet, le volume horaire des stages laisse paraître un différentiel négatif de 200 heures. Soit 10% du volume total du temps de présence de l'étudiant en stage. Ces 10% représentent le seuil de tolérance qu'autorise le MESRI sur la mise en place des temps d'enseignement et de stages. Le souhait de l'équipe pédagogique du CFUO, est de maintenir en l'état la répartition des volumes horaires, pour dégager du temps personnel suffisant de travail aux étudiants.

#### La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant :

SEMESTRES	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	TOTAL
Stages (réglementation)	0	120	120	120	210	210	210	300	350	400	<b>2 040</b>
Stages en place		108	108	108	184	184	80	272	104	680	<b>1 828</b>

##### ► mise en place enseignement numérique

Jusqu'au mois de mars 2020, le CFUO a favorisé les enseignements en présentiel étant donné l'effectif de chaque promotion (moins de 50 étudiants). Depuis le confinement de mars 2020, l'ensemble des enseignements peut être suivi en distanciel, grâce aux moyens mis en place par l'Université pour assurer la continuité pédagogique. Seule limite, les enseignements de Travaux Pratiques qui ne peuvent se réaliser en distanciel.

##### ► dispositif d'aide à la réussite

Le CFUO a clairement énoncée qu'il soutient ses étudiants en difficulté (page 31 du rapport). En raison de la faible cohorte des étudiants, ces derniers sont rapidement « repérés » au sein de la promotion. « Une mise en relation de l'étudiant, du maître de stage et du responsable des stages si difficultés signalées par l'une des parties est organisée » afin de comprendre les difficultés de l'étudiant et d'y remédier.

De manière générale, l'étudiant est reçu par un membre de l'équipe pédagogique dès qu'il en fait la demande ou dès qu'il est « repéré » par ces derniers afin d'apporter un soutien et/ou recommandations.

## Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

### ► formation dans l'environnement économique

La réglementation pour la formation en orthophonie nécessite que les terrains de stage se répartissent principalement hors du monde hospitalier.

Comme il est précisé dans le carnet de stage les étudiants en orthophonie, en cycle Master, réalisent leurs stages :

1. en Master 1<sup>ère</sup> année : stage clinique 2 tout au long du semestre 7 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)
2. en Master 1<sup>ère</sup> année : stage clinique 3 tout au long du semestre 8 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)
3. en Master 2<sup>ème</sup> année : stage clinique 4 tout au long du semestre 9 et semestre 10 auprès d'orthophonistes (cabinet libéral et structure)

De manière générale, hormis dans les écoles et les crèches ou EPHAD, la majeure partie des stages des étudiants en orthophonie est réalisée auprès de praticiens dans leur cabinet en libéral. Voir en annexe comme exemple la liste des terrains de stages agréés pour les étudiants en M1.

ACR Annexe 2 M1 - 2020-2021

## Pilotage de la formation

### ► stabilisation de l'équipe en place

En complément d'information, nous vous notifions que l'ensemble de l'équipe scolarité est dédiée à 100% à la gestion de l'école d'orthophonie, pour chacune 1 ETP.

Enfin, nous souhaitons porter à votre connaissance que depuis la rédaction de la présente autoévaluation, l'UFR de psychologie a recruté en septembre 2020 un MCU dont l'ensemble des heures d'enseignement est dédié à l'orthophonie, ce qui permet un travail en partenariat entre le CFUO et l'UFR, afin d'en limiter les fragilités. Toutefois, la stabilisation de la direction pédagogique ne peut passer que par la création de poste(s) de MCU dépendant de l'UFR de Médecine, à travers par exemple la section 91 du CNU ouverte depuis un an. C'est la possibilité de voir des orthophonistes universitaires dans des disciplines connexes comme la linguistique ou la psychologie prendre la Direction pédagogique de manière pérenne. Cette création de poste universitaire permettrait également de développer plus en profondeur les thématiques de recherche en orthophonie.

### ► confirmer la part des intervenants professions orthophonistes

Lorsque l'on regarde la constitution de la liste des intervenants au sein du CFUO on peut lire que la majorité des intervenants sont des orthophonistes professionnels, issus du monde libéral.

ACR Annexe 3 FICHER ENSEIGNANTS 2019 2020

## 2.2. MASTER GRADE DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

---

### Analyse

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- pas MCC (Modalités de Contrôle des Aptitudes et des Connaissances) mis en place:

Les modalités d'évaluation (épreuves écrites, orales, travaux personnels) sont présentées et validées au sein du Conseil technique de l'école de sages-femmes, conformément à l'arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes (abrogé partiellement par l'arrêté du 11 septembre 2009 relatif aux modalités d'agrément des écoles de sages-femmes et de cadres sages-femmes. Le calendrier des épreuves et leurs contenus sont soumis à la validation du Conseil technique et présentés dans les livrets pédagogiques de chaque promotion le jour de la rentrée universitaire.

#### ACR Annexe 4 MCC

Les attributions du Conseil technique sont définies dans l'article 10 de l'arrêté : « les questions relatives à l'enseignement ; la désignation des professeurs chargés de dispenser les enseignements ; la nomination des sages-femmes directeurs (ou directrices) et des sages-femmes moniteurs (ou monitrices) dont la situation n'est pas réglementée par un statut public particulier ; l'avant-projet du budget de l'école : le conseil technique peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement ; le règlement intérieur de l'école ; les demandes d'interruption des études de sage-femme formulées par les élèves reçus au concours et affectés à l'école ou en scolarité dans celle-ci ; les demandes de reprise des études formulées par les anciens élèves qui étaient en scolarité dans l'école à la date d'interruption de leur scolarité, sans préjudice de l'avis du conseil de perfectionnement des écoles de sages-femmes nécessaire pour toute interruption des études dépassant cinq années ; le cas des élèves présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques est soumis au conseil technique qui donne son avis sur leur exclusion éventuelle de la formation. » Si l'obsolescence de cet arrêté est réelle, pour autant, les organisations déclinées sont conformes à celui-ci : ainsi, les MCCC n'ont pas à être juridiquement validées par les instances facultaires et universitaires, dès lors que la structure de formation en maïeutique est une école hospitalière. Informations transmises dans l' Annexe 2 Livret M1 2019-2020

#### ACR Annexe 5 Livret M1 2019-2020

- moyens pédagogiques mis en place à expliciter (voir 4ème alinéa de la page 1 du rapport)

La pratique d'Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) fait partie du processus pédagogique, notamment en DFGSMa2 dans le cadre de l'acquisition de compétences en soins généraux. Le contenu du Certificat de synthèse clinique et thérapeutique (CSCT) est soumis au vote en Conseil technique et fait l'objet d'une présentation dans le livret pédagogique de DFASMa2, il est composé d'une épreuve clinique d'obstétrique, d'une pratique simulée en situation critique obstétricale, d'une pratique simulée en situation clinique néonatale, d'un oral et d'un staff (classe inversée) de gynécologie, d'un oral d'obstétrique et d'un oral de pédiatrie. Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont présentées en annexe.

- Il n'est pas mentionné d'UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master recherche, ni d'acquisition de compétences additionnelles (anglais, C2i métiers de la santé) :

En termes de compétences additionnelles, l'enseignement d'anglais est intégré et évalué dans l'UE Santé Publique-Démarche de recherche, et dispensé de façon transversale au cours des 4 années de spécialisation. En DFASMa1, l'évaluation de l'enseignement d'anglais a été modifiée en 2019, pour être réalisée sous la forme de pratique simulée en obstétrique avec jeu d'acteurs.

Le C2i métiers de la santé a été remplacé par PIX. Ces compétences numériques et la certification ont lieu au cours du DFGSMa2, en collaboration avec l'UFR de pharmacie.

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

- Nombre d'étudiants à transmettre effectuant double diplomation (MASTER sciences et santé) et ouverture parcours recherche :

en moyenne, 1 à 2 étudiants par année universitaire suivent un double parcours. A ce jour, depuis la réforme des études permettant celui-ci, soit les arrêtés du 19 juillet 2011 et du 11 mars 2013, 4 anciens étudiants sont en poursuite d'école en M2, 2 étudiantes de DFASMa2 souhaitent une poursuite d'études l'année prochaine à l'issue de l'obtention du Diplôme d'Etat, 1 ancienne étudiante est en école doctorale et une envisage un 3ème cycle l'année prochaine.

- Les liens avec les autres instituts de formation du Centre hospitalier régional et universitaire (CHRU)

Ils sont présents. Ils sont formalisés sous la forme de réunions hebdomadaires et d'un projet stratégique construit et partagé par tous les instituts de formation du DIF (département des instituts de formation) sur les volets recherche, formation continue et démarche qualité, par exemple.

### Pilotage de la formation

- Diplômes de enseignants sages-femmes et de la directrice (transmettre les CV) :

ACR Annexe 6 CV équipe pédagogique

- Expliciter le rôle du directeur technique :

Celui-ci est défini par l'arrêté du 15 juillet 1986 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes. Sa nomination est fixée « par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des universités et porte le titre de médecin directeur technique et d'enseignement. Le médecin directeur technique et d'enseignement, assisté de la sage-femme directrice, détermine, dans le cadre du programme prévu à l'article 3 du décret du 27 septembre 1985 susvisé, le contenu des enseignements dispensés aux élèves. Sous réserve des attributions propres au conseil technique, il a autorité pour prendre toutes mesures en ce qui concerne le fonctionnement technique de l'école. »

- Directrice de l'école : listing de ses participations au niveau instances universitaires :

La directrice participe au Conseil de gestion de l'unité de formation et de recherche (UFR) de médecine et à la commission VA Master 1 Sciences et Santé. Elle ne participe ni à la Commission des études, ni à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

- ▶ Transmettre et décrire le dispositif mis en place d'évaluation de la formation théorique et clinique.

Le dispositif d'évaluation de la formation théorique et clinique est validé par le Conseil technique. Il est joint en annexe dans le dossier MCC.

- ▶ Mise en place dernièrement de contrat pédagogique pour étudiant en difficulté.

Si le contrat pédagogique pour les étudiants en difficulté existe, il n'est effectivement pas formalisé par écrit. Pour exemple, il permet d'adapter le parcours en stage des étudiants de DFASMa2 amenés à se réinscrire dans l'année universitaire quand ils n'ont pas validé le stage intégré. Le choix du stage est réalisé avec l'étudiant en fonction des objectifs à atteindre, de son projet professionnel et de son environnement personnel (tel que le lieu de vie, par exemple...).

- ▶ Les données concernant la réalisation du mémoire manquent de précisions sur le nombre d'heures consacrées à chaque étape de sa réalisation :

la méthodologie des mémoires et la charte de rédaction sont présentées en début d'année de DFASMa 1 (charte en annexe) avec calendrier du déroulement du travail. Les choix des sujets (trame de synopsis en pièce jointe) se font au sein de la commission scientifique composée des enseignants de l'école de sages-femmes, des responsables universitaires des spécialités d'obstétrique, de gynécologie, de pédiatrie, des sciences humaines et sociales et d'un membre de la direction de la recherche clinique (dans le cadre du respect de la loi Jardé) du CHU de Nantes.

*ACR Annexe 7 Charte des mémoires ESF 2019-2021*

*ACR Annexe 8 Fiche synopsis mémoire 29 juin 2020*

## 2.3. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

---

### Analyse

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

##### ► Doublement du volume horaire des enseignements pédagogiques

C'est la volonté de l'UFR de Médecine, avec l'accord des enseignants du second cycle universitaire, que de favoriser les temps de stage sur un mois en continu. S'agissant majoritairement d'enseignants hospitalo-universitaires, le doublement des enseignements n'entraîne pas de rémunération supplémentaire au titre des heures complémentaires.

L'effort demandé aux enseignants pour le doublement des cours en présentiel, est accepté et souhaité (par ces derniers) afin de prioriser les terrains de stage. Le but étant de permettre aux étudiants de s'intégrer dans les services hospitaliers autour du parcours de soins du patient, dans la continuité du soin sur la journée et ainsi favoriser les relations humaines autour du patient.

Cette organisation est plébiscitée par les étudiants.

##### ► détail des modalités pédagogiques et les objectifs en terme de compétences

les modalités pédagogiques et les objectifs en terme de compétences ne sont pas repris dans chaque document de l'UFR, car ces modalités ne sont pas propres à l'UFR de Médecine de Nantes, mais sont décrites et définies à l'échelon national.

Il n'y a pas d'enseignement ou de programme pédagogique propre à l'UFR de Médecine de Nantes. Nous nous référons aux diverses réglementations publiées.

Exemple avec le document nommé *AC Annexe a- joe\_20130423\_0095\_0030* qui a été porté en annexe au dossier d'autoévaluation. (Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales)

##### ► Renforcement de la simulation pour les étudiants du second cycle

Comme vous l'avez relevé dans votre rapport, les premiers ECOS (Examens cliniques Objectifs et Structurés) ont été mises en place au sein de l'UFR au cours du 1er semestre 2020. Le renforcement de la SIMU pour les étudiants nécessite un fort investissement financier non négligeable auprès de l'université, dont dépend aujourd'hui le Laboratoire Expérimental de Simulation de Médecine Intensive de l'Université de Nantes et le laboratoire de consultations ambulatoires simulées.

Aujourd'hui l'UFR a décidé de déployer les ECOS au sein des stages depuis la rentrée universitaire 2020 - 2021 ce qui nécessite un investissement financier conséquent : aujourd'hui l'UFR vient d'investir à hauteur de 100 K€ pour la poursuite du déploiement des ECOS par des **moyens pédagogiques modernes** dédiés à l'apprentissage et au **maintien des compétences** dans le domaine des sciences de la santé. Ils permettent aux apprenants de s'entraîner à la prise en charge de situations réalistes dans un environnement sécuritaire, sans risque pour le patient.

► un projet de carnet de stage :

au même titre que les modalités pédagogiques et les objectifs sont des référentiels nationaux, le carnet de stage est en cours de mise en place sur la plateforme SIDES UNESS à l'échelon national pour mise à disposition de l'ensemble des externes en médecine.

Cette mise en place d'une application commune prenant du temps, l'UFR travaille sur une solution d'attente de portfolio local sur la plateforme MADOC.

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

► Positionnement ou comparaison des formations de DFASM

Réaliser une comparaison des formations de DFASM nécessiterait que l'ensemble des UFR de Médecine comportent le même nombre d'étudiants, avec une équipe pédagogique commune. Ce qui n'est pas le cas, rien qu'au regard des deux UFR à l'échelon régional : l'UFR de Médecine de Nantes et l'UFR de Médecine d'Angers n'ont pas le même nombre d'étudiants ni le même type de recrutement (en 2020 / 2021 : les LAS ne sont pas les mêmes ).

### Insertion professionnelle et poursuites d'études

► demande de mettre en place le devenir des étudiants après les ECNi:

En effet, mettre en place un système d'enquête récurrente sur le devenir des étudiants de l'UFR de médecine de Nantes, après les ECN est envisageable. Les étudiants étant enregistrés dans les UFR pour le 3ème cycle, il est envisageable dans le cadre du RGPD, de mettre en place des études statistiques et d'en faire les analyses. C'est un axe qui pourrait se développer ces prochaines années, puisque nous sommes détenteurs des informations sur les affectations post ECN de nos étudiants, et que l'on pourrait imaginer un partenariat avec l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes pour développer cette étude ...

### Pilotage de la formation

► généralisation de l'évaluation des enseignements

Les outils sont là et mis en place, mais on relève le très faible taux d'implication des étudiants dans son usage. Cela est rapporté dans le rapport d'autoévaluation à la page 25 et 26.

## 2.4. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

### Analyse

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- ▶ réponse sur le pourquoi organisation pédagogique sans ECTS pour les UE libres (non conforme à la réglementation)

dans le cadre de la réforme du 2d cycle universitaire à venir pour le DFASO, il est prévu de remettre à plat le parcours personnalisé des étudiants et d'adosser des ECTS à l'ensemble des UE dont notamment les UE libres, afin que les étudiants s'investissent plus dans les UE libres. Une réflexion est également prévue pour un adossement d'ECTs pour les stages.

- ▶ détails du contenu pédagogique des UE libres

il y a 8 enseignements libres possibles au sein de l'UFR d'Odontologie. La fiche pédagogique des UE libres (contenu de l'enseignement) en annexe détaille le contenu des enseignements.

ACR Annexe 9 BROCHURE INFORMATIONS ELC

- ▶ réponse sur le carnet de stage sans objectif ni attendu d'apprentissage

Le carnet de stage est mis en application depuis maintenant 3 années au sein de l'UFR. Un retour d'expérience est prévu au cours de l'année universitaire 2020 / 2021 avec une refonte de ce dernier en parcours de compétences afin de se coller à la réforme du 2d cycle à venir. Il fera notamment référence

### GUIDE ET CADRE DE REFERENCE DES STAGES

1. REGLEMENTATION
2. PRESENTATION DES STAGES
  - Modalités de validation
3. RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES
  - L'UFR de médecine
  - L'étudiant
  - La clinique
4. LE DOSSIER DE STAGES
  - Guide et cadre de référence
  - Grille d'évaluation et synthèse finale d'évaluation.
  - Certificat de présence en stage
  - Fiche d'autoévaluation
  - Rapport de stage ou compte-rendu
  - Documents médicaux à transmettre :
5. CALENDRIER DES STAGES – PARCOURS MASTER

Objectifs, organisation et évaluation des différents stages  
Reprise des informations sur un tableau

	Type de stage	Durée du stage	Lieu	Mode d'évaluation	Validé par
DO4					
DO5					

6. EX ANNEE DO4 – SEMESTRE 7 - STAGE CLINIQUE

Nombre d'heures : xx demi-journées

Lieux :

PRE-REQUIS

U.E

U.E

U.E

OBJECTIFS

-

-

MODALITES

RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES

exemples

- Temps de concertation et mises au point à prévoir plusieurs fois pendant le stage
- Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

VALIDATION du stage : grille d'évaluation + rapport de stage écrit + oral

EVALUATION du stage (grille et synthèse finale) :

Aujourd'hui l'ensemble des formations cliniques font l'objet d'une évaluation sur le comportement et sur l'acte. Cette information est disponible dans le carnet de stage actuellement.

ACR Annexe 10 Carnet de Stage 15 04 2020

ACR Annexe 11 Evaluation Clinique en Prothèses DO4 et DO5 2015-2016-1

#### **Exemple d'évaluation - contrat clinique OCE :**

ODONTOLOGIE CONSERVATRICE :

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE EN ENDODONTIE

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

ACTIVITE COMPLEMENTAIRE EN ODONTOLOGIE CONSERVATRICE

- ✓ recensement de tous les actes effectués seul ou en binome

page 11, 12, 14 et 16 : fiche d'Evaluation qualitative des actes d'Odontologie Conservatrice

les attendus et le mode d'évaluation sont explicités en page 18 pour le DO4

L'évaluation quantitative est également réalisée, et recensée sur le carnet de stage en page 18

idem en 5<sup>ème</sup> année et en année de thèse.

#### ► Enseignement théorique peu mutualisé avec les autres formations de santé

La formation en odontologie pour la partie grade MASTER est aujourd'hui une formation de santé fortement spécialisée, qui ne permet pas une mutualisation avec Médecine dont le parcours est aujourd'hui en compétences de type UE2 : De la conception à la naissance -

Pathologie de la femme - Hérité - L'enfant - L'adolescent. Idem avec la pharmacie ou la maïeutique.

Il est à noter cependant que le Pole Santé mutualise fortement ses enseignements sur la partie licence odontologie /médecine.

De même, les étudiants en odontologie doivent réaliser des stages hospitaliers dans les services de médecine (hors parcours odontologique de type Chirurgie orale, ...).

### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

#### ► Regret sur les échanges internationaux :

Le barrage de la langue est un frein très important pour les échanges entrants ou sortant. De plus et de manière générale il est à noter que les enseignements en odontologie (pour exemple en Europe) ne favorisent pas les échanges ERASMUS car les disciplines cliniques ne sont pas alignées à l'échelon européen. Les disciplines ne sont pas enseignées au même moment dans les différents parcours universitaires et permettent très difficilement la validation du semestre ou de l'année universitaire à l'étranger. Et vice et versa. On a pu constater que l'étudiant se retrouve simple auditeur et ne peut être acteur lors des cliniques.

### Insertion professionnelle et poursuites d'études

#### ► information sur le parcours M1 et M2 et les données chiffrées sur le parcours Doctorat.

Au recense aujourd'hui 80 étudiants en M1 et 2 étudiants en M2 (mais non inscrits en 2d cycle universitaire) ainsi que 3 étudiants réalisant leur doctorat. Ce sont des données fluctuantes, selon le profil des étudiants.

### Pilotage de la formation

#### ► développement du rôle de la commission pédagogique

la commission pédagogique, en mode restreint, rencontre tous les mois les représentants des étudiants, afin d'être au plus près des problématiques de ces derniers.

Son rôle , parfaitement définit page 28 du rapport d'autoévaluation, regroupe l'ensemble des personnes actives au sein de l'UFR, pour mettre en place des solutions aux problématiques pédagogiques, de manière collégiale. Des débats sont soutenus pour connaître l'avis de chacun.

#### ► composition précise des jurys

la composition du jury respecte scrupuleusement la réglementation. Il est affiché au sein de l'UFR et connu de l'ensemble des étudiants.

*ACR Annexe 11 Arrêté jury de MASTER 19-20 DFASO1*

*ACR Annexe 12 Arrêté jury de MASTER 19-20 DFASO2*

#### ► présence d'un conseil de perfectionnement

un conseil de perfectionnement est difficile à mettre en application au sein de l'UFR aujourd'hui, car les enseignants, principalement MCUPH doivent participer, en sus des cours, des TP et des services hospitaliers à un grand nombre de commissions. Il est difficile aujourd'hui de mettre en place un conseil supplémentaire et d'en motiver ses membres

c'est un chantier à mettre en place ces 5 prochaines années.

► évaluation des enseignements et des terrains de stage :

il y a quelques années l'évaluation des enseignements et des terrains de stage avait été mis en place. Mais en raison du faible investissement des étudiants par son faible taux de participation, l'évaluation au fil du temps s'est arrêtée d'elle-même.

C'est un objectif sur les 5 prochaines années (Benchmark sur les composantes du Pôle Santé et des autres UFR d'Odontologie).

### Bilan des effectifs et suivi des étudiants

► Devenir des étudiants

Le diplôme entraînant un taux d'employabilité de presque 100% ; l'UFR n'a pas à ce jour étudié le devenir de ses étudiants. Il est vrai qu'une connaissance sur la localisation, le type d'emploi (salarié - à son compte - remplacement, ...) pourrait être un plus à apporter à l'association des étudiants de l'UFR.

Nous avons débuté avec l'ARS un recensement des étudiants après diplomation et leur devenir sur le territoire des Pays de la Loire et son maillage. Car le RGPD ne nous autorise pas, après diplomation, à utiliser les adresses mails personnelles des diplômés pour les interroger.

## 2.5. DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

### Analyse

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

- Enseignement spécifique en anglais et certification :

Le niveau B2 du TOEIC est exigé pour la validation du DFASP2 Industrie-Recherche. Pour le parcours PHBM, le passage du TOEIC est exigé pour valider le DFASP2 parcours PHBM et la notation est adaptée en fonction du score obtenu, le score du niveau B2 correspond à la moyenne.

- Le parcours *Recherche* qui ne bénéficie d'un affichage qu'en lien avec l'industrie gagnerait à être accolé aussi au parcours *Pharmacie hospitalière-Biologie médicale* (PHBM) :

Le sous-parcours Recherche ne peut pas être accolé au parcours PHBM, les profils et les projets professionnels des étudiants sont totalement différents. Pour le parcours PHBM, l'aspect recherche n'est pas à développer pour les étudiants non reçus aux concours car ils n'exerceront pas. Ces étudiants se réorientent vers les parcours Industrie ou Officine. S'ils se réorientent en Industrie le sous-parcours Recherche leur est accessible. Pour les étudiants reçus au concours d'internat une UE en S4 de préparation à la recherche leur est dispensée. Des formations à la recherche leur seront accessibles au cours du 3<sup>ème</sup> cycle, où la formation par la recherche est encouragée au travers de masters 2, des années recherche, de thèses d'université.

#### Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

- Indication des flux dans le cadre de mobilités à l'étranger :

**Mobilité sortante** : Les étudiants de notre faculté peuvent partir en échanges Erasmus en cours de cursus durant la DFGSP3 (c'est-à-dire durant le 1<sup>er</sup> cycle). Ils suivront dans la faculté d'accueil un programme d'enseignements qui se rapproche le plus possible de ce qu'ils auraient suivi pendant leur année universitaire à Nantes, et doivent valider 60 ECTS dans l'Université partenaire pour passer en DFASP1. En moyenne 1 à 2 étudiants par an partent pour leurs études (cf tableau ci-dessous).

La majeure partie des mobilités en 2<sup>ème</sup> cycle est réalisée sous forme de stages (stages d'initiation à la recherche, stages industriels et stages hospitaliers) (cf tableau ci-dessous).

#### Bilan des mobilités sortantes

	Etudes (1 <sup>er</sup> cycle)	Stages hospitaliers	Stages industriels	SIR	DESS Chicoutimi
2015-2016	Valence (2)	Autriche (1) Canada (4) Bénin (3) Grande-Bretagne (2) Espagne (3)	Espagne (1) Australie (2)		2
2016-2017		Autriche (1) Espagne (2) Grande-Bretagne (2) Canada (5)	USA (2) Bénin (1)	Liban (1)	1

2017-2018	Naples (1)	Autriche (1) Colombie (1) Canada (4) Bénin (3) Espagne (1)	Canada (1) Australie (1) USA (1) Grande-Bretagne (1)	Irlande (1) Suisse (1) Thaïlande (1)	2
2018-2019		Grande-Bretagne (1) Colombie (1) Bénin (3) Canada (4) Espagne (1)	USA (1) Canada (2) Espagne (2)	Italie (2)	
2019-2020	Vienne (1) Valence (1)	13 (annulés COVID)	Colombie (1) USA (1)	Allemagne (annulé COVID)	

**Mobilité entrante** : Les étudiants étrangers peuvent être accueillis dans notre faculté pour suivre des enseignements de notre cursus. Ils seront amenés à suivre et valider des enseignements en années 2, 3, 4 ou 5 afin de s'approcher au maximum du programme de l'année en cours de leur faculté d'origine. Certains étudiants sont également accueillis en stage en partenariat avec le CHU de Nantes ou avec les équipes de recherche (cf tableau ci-dessous).

Bilan mobilités entrantes :

	Etudes	Stages Hospitaliers
2015-2016	Dusseldorf (1), Freiburg (1), Grenade (2), Séville (1), Valence (1)	Salamanque (1)
2016-2017	Naples (1), Freiburg (1), Séville (1), Grenade (1), Valence (2) Colombie (1)	Cardiff (1) Salamanque (2) Anvers (1)
2017-2018	Naples (1), Valence (1), Grenade (2), Salamanque (1), Rome (1)	Salamanque (1) Vienne (1)
2018-2019	Freiburg (1), Salamanque (1), Madrid (1), Alicante (2), Séville (1), Valence (1), Grenade (1)	Cardiff (1) Salamanque (1)
2019-2020	Freiburg (1), Grenade (1), Séville (2), Valence (2), Alicante (1), Salamanque (2)	Grenade (1) Interrompu Covid Cardiff (1) annulé Covid

### Insertion professionnelle et poursuites d'études

► Validation de formations complémentaires en école d'ingénieurs ou de commerce :

les étudiants du parcours Industrie-Recherche valident leur 6<sup>ème</sup> année des études de pharmacie par équivalence avec un parcours de master 2. Ils ont aussi la possibilité de valider des parcours d'écoles de management (EM Lyon business school), d'écoles d'ingénieur en 2 ans (ENSIC de Nancy, Ecole des Mines d'Albi ou Ecoles Nationales de Chimie) ou de commerce (HEC, Audencia, ESCP).

### Bilan des effectifs et suivi des étudiants

► Variation des effectifs :

Il n'y a pas eu de modification du NC en pharmacie. Les variations d'effectifs s'expliquent par des redoublements en DFASP1, des redoublements en DFASP2 en particulier pour les étudiants du parcours PHBM non reçus au concours et qui se réorientent vers un autre parcours (Officine ou Industrie-Recherche).

D'autre part, une modification importante en 2015-2016 de notre réglementation de validation en DFGSP2 a entraîné un nombre de redoublements plus important en DFGSP2 cette même année. Les effectifs de DFGSP2 ont donc été augmentés sur cette année ce qui explique l'augmentation des effectifs en DFASP1 ensuite depuis 2017.

*Dans l'ancienne réglementation les deux points suivants ont été modifiés :*

- *Les étudiants de DFGSP2 qui avaient validé un semestre pouvaient s'inscrire de droit en DFGSP3 (et avaient un semestre en « dette ») ;*
- *Les étudiants ayant validé au moins 70% du nombre des UE (soit au moins 11 UE/15UE) et effectué le stage officinal d'initiation étaient autorisés à s'inscrire en DFGSP3.*

*Ils devaient dans tous les cas valider avant la fin du S6 chacune des UE manquantes en obtenant aux épreuves théoriques des semestres 3 ou 4 auxquelles ils étaient convoqués une note égale ou supérieure à 10/20.*

Ces règles de validation permettaient aux étudiants de passer en DFGSP3 mais les mettaient en grande difficulté avec beaucoup d'UE en « dette » (4 et plus si un semestre complet) à valider pour passer en DFASP1. Le taux de redoublement était important en DFGSP3 mais également en DFASP1 (dû à des validations trop limitées en DFGSP3). Pour éviter ces difficultés, le premier point a été supprimé et le nombre d'UE en « dette » a été réduit à 1 ou 2 UE maximum selon les coefficients (15% du total des coefficients de l'année). Ceci a permis d'avoir moins d'étudiants en difficulté en DFGSP3 mais également en DFASP1.

## 2.6. MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

---

► Faiblesse des relations avec l'international :

Le fait d'être passé en apprentissage avec le CFA LEEM a limité les possibilités d'ouverture à l'international. Les stages à l'étranger ne sont possibles qu'aux étudiants en formation initiale.

► Un tronc commun qui tend à être fragilisé par l'évolution de la maquette de la mention :

Cet avis est partagé et une réflexion est menée pour apporter les modifications nécessaires pour la prochaine accréditation.

► Une absence de conseil de perfectionnement et d'évaluation des enseignements par les étudiants :

La mise en place de l'apprentissage récente en 2019-20220 n'a pas permis de réunir un conseil de perfectionnement au niveau de la mention sur cette première année. Il sera mis en place dès cette année en 2020-2021 en conformité avec les textes réglementaires. Il y a cependant eu, en partenariat avec le CFA LEEM, un conseil de perfectionnement (en janvier 2021) ainsi qu'un comité de liaison (voir le procès-verbal annexe AC 7 du dossier) pour les formations en apprentissage. Ces deux conseils ont permis d'avoir un échange avec des représentants du monde socio-professionnel et de vérifier si les objectifs de nos formations correspondent à leurs attentes.

De même l'évaluation des enseignements par les étudiants va être systématisée. Pour le moment chaque responsable d'enseignement réalise l'évaluation de ses enseignements via un questionnaire sur la plateforme MADOC.

► Positionnement du parcours VPO :

Ce parcours est effectivement réservé aux pharmaciens étrangers et son positionnement va être revu lors de la prochaine accréditation. Il est envisagé de ne pas le maintenir en tant que parcours de master dans la mention.

## 2.7. MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE (EOPS)

---

Nous remercions les relecteurs pour leurs expertises sur le master EOPS. Les commentaires constructifs vont nous permettre de faire évoluer et d'améliorer notre formation. Les différentes critiques ci-dessous correspondent aux éléments d'amélioration que nous avons déjà prévu pour la prochaine accréditation.

- ▶ Création de suppléments aux diplômes pour les trois parcours dès l'année 2020-2021.
- ▶ Proposer une stratégie de formation par alternance. Le principal frein est aujourd'hui le nombre d'heures de formation qui est bien en deçà des 400h présentielle par année requises. Il faudra probablement passer par des parcours spécifiques à la formation par alternance, avec plus d'heures d'enseignement pour ces parcours spécifiques. Cela devra donc être mis en regard des capacités d'encadrement des composantes concernées.
- ▶ Amplification de la stratégie de reprise d'études et formation tout au long de la vie (VAE/VES).
- ▶ Amplification de la stratégie internationale. Ce point reste fortement conditionné au développement des enseignements en anglais, qui reste un frein à l'échelle des composantes et sur lequel nous travaillons.
- ▶ Systématisation de l'évaluation des enseignements par questionnaires. Nous devons nous améliorer sur ce point. Si cela est pratiqué pour le parcours Accompagnement de la Performance et Sciences Humains (Brest), le taux de réponse reste insuffisant.
- ▶ Maquettes à structurer par blocs de compétences. Nous avons entamé ce travail pour l'accréditation en cours, et nous devons l'améliorer pour l'accréditation à venir afin que les étudiants bénéficient officiellement d'une approche par compétence.
- ▶ Insuffisance des enseignements à distance. Il nous semble important de laisser passer la fin de la crise sanitaire actuelle pour faire le bilan des enseignements qui se sont déroulés, en très grande majorité, 100 % à distance. Ce bilan devrait nous permettre de faire évoluer positivement nos pratiques pédagogiques dans ce sens.

L'ensemble des statistiques par parcours étaient proposées en annexes. Lorsque nous n'avons pas proposé dans le document de statistiques spécifiques par parcours, c'était afin de ne pas alourdir le document car elles étaient globalement homogènes entre les parcours. Par exemple, les candidatures par site pour l'année 2020-2021 étaient de 141 pour le parcours Renforcement Musculaire et Ré-Athlétisation (Nantes), 163 pour le parcours Monitoring, Optimisation et Prévention (Rennes) et 123 pour le parcours Accompagnement de la Performance et Sciences Humains (Brest). Ces chiffres reflètent globalement d'une attractivité similaire entre les parcours.

Le pilotage de master à l'échelle inter-site a été assuré par le responsable de la mention (Antoine Nordez) via des réunions régulières entre les responsables de parcours. Ces réunions permettaient de faire des synthèses des commissions d'admissions locales, des conseils de perfectionnement, des jurys, de planifier les EC communs...

Comme évoqué dans le rapport, ce fonctionnement inter-site n'ayant pas été optimal, nous envisageons une demande d'accréditation par site et par parcours en stoppant la co-accréditation. Nous souhaitons toutefois conserver une collaboration active pour maintenir les éléments qui fonctionnent dans la co-accréditation actuelle : parcours complémentaires permettant de proposer une offre de formation niveau master complète dans de domaine de l'entraînement sportif à l'échelle inter-régionale ; proposition d'EC communs, mobilités d'enseignants pour compléter les équipes pédagogiques des différents parcours.

### 3. SIGNATURE

---

Fait à Nantes le 17 février 2021



Carine BERNAULT

La Présidente de l'Université de Nantes

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)